La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 FÉVRIER 1963 N° 4

Périodique bimensuel

SOYEZ « SOUMIS » — MAIS À QUI?

SOUMETTONS-NOUS À « TOUTE CRÉATION HUMAINE »

BREF APERÇU DU MORMONISME

POURQUOI CRAINDRE LA VÉRITÉ?

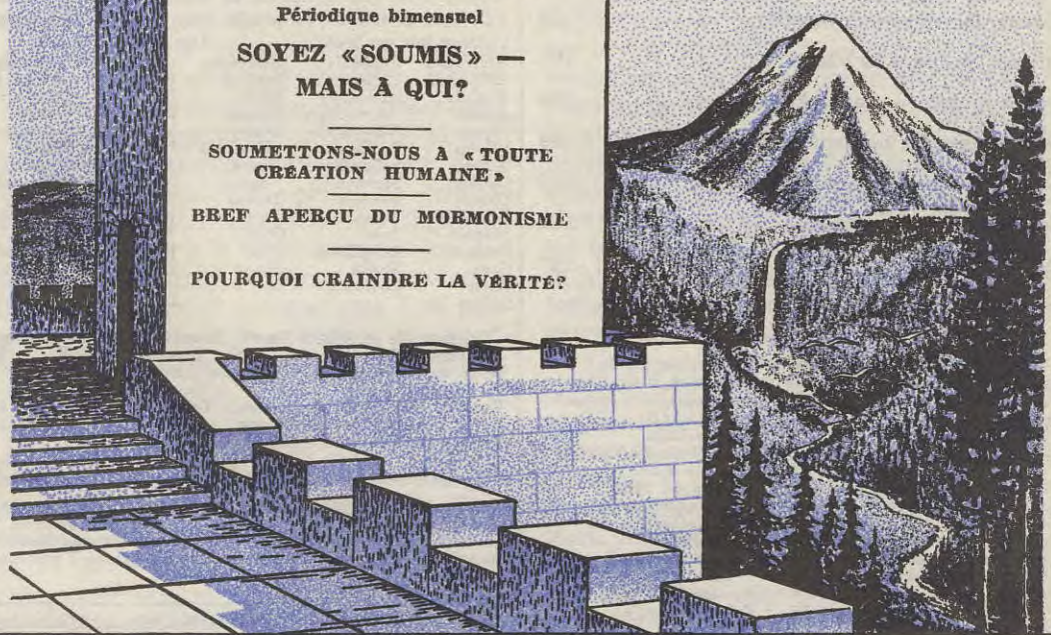

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habacuc 2: 1-3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, NW; Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Heureux les miséricordieux	99
Pourquoi craindre la vérité?	101
Soyez « soumis — mais à qui?	104
Soumettons-nous à « toute création humaine »	113
Bref aperçu du Mormonisme	121
Jéhovah donne la victoire	126
Questions des lecteurs	127

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AC – Version de Crampon 1905
AS – American Standard Version *
AT – An American Translation *
Cr – Version de Crampon 1923 et 1939
Da – Version de J.-N. Darby
Dy – Catholic Douay Version *
GV – Glaire & Vigouroux
Jé – Bible de Jérusalem
KJ – King James Version *
La – Version de Lausanne
Li – Version de Liénart
LXX – The Septuagint Version *
MM – Les Moines de Maredsous
Mo – James Moffatt's Version *
NC – Nouvelle Bible Crampon 1952
NW – New World Translation *
Ro – J.-B. Rotherham's Version *
RS – Revised Standard Version *
Sy – Version Synodale
Yg – Robert Young's Version *

* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond.

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.

Watchtower semimonthly Vol. LXXXIV No. 4
FRENCH EDITION FEBRUARY 15, 1963

Tirage de ce numéro: 4 150 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

« La Tour de Garde » est publiée dans les 65 langues suivantes:

Deux fois par mois			Une fois par mois	
Afrikaans	Japonais	Arménien	Gouan	Polonais
Allemand	KiBemba	Bengali	Hongrois	Russe
Anglais	KiNyanga	Bicol	Ibanag	Samoan
Arabe	Néerlandais	Birman	Ibo	Serbe
Bisaya Cebu	Norvégien	Bisaya Hilongos	Islandais	Siamois
Chinois	Portugais	Bisaya Samar	Malayalam	SiLozi
Coréen	SeSoutho	Canara	Marathe	Tamoul
Danois	Slovène	Cinghalais	Motou	Tchwana
Espagnol	Suédois	Croate	Ourdou	Turc
Finnois	Tagal	Efik	Pampanan	Ukrainien
Français	Tchi	Ehoué	Panasinan	Viti
Grec	TchiChona	Gan	Papiamento	Yorouba
Iloco	Xhosa	Pidgin mélanésien		
Italien	Zoulou			

Bureaux de la Watch Tower Society — Abonnement annuel

Amérique, U.S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N.Y. $ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C.C.P. 969.76 Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Toronto 19, Ont. $ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C.C.P. Berne III 3319 Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Réimprimé en France Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LXXXIV 15 février 1963 № 4

Heureux les miséricordieux!

LES miséricordieux ne sont pas toujours les mieux doués du point de vue intellectuel, ni les plus riches, ni les plus puissants. Ils ont pourtant de bonnes raisons d'être heureux! Car, comme Jésus le dit, « ils obtiendront miséricorde ». — Mat. 5: 7.

« Miséricorde » vient du latin *merces* et il équivaut au mot *misericordia. Misericordia* est formé de deux mots: *misereans,* qui signifie « montrer de la pitié », et *cor,* qui veut dire « cœur ». Réunis, ces deux mots veulent dire une « peine de cœur ». Toutefois, le mot « miséricorde » implique une vertu qui porte à avoir compassion des souffrances d'autrui, par lesquelles le cœur peut être affecté. Il indique que l'on participe à la misère de la personne qui souffre et que, avec gentillesse, on s'abstient de s'adresser à elle uniquement pour la blâmer ou la punir.

La miséricorde est une qualité essentielle de Dieu. Il est appelé « le Père des tendres miséricordes ». (II Cor. 1: 3, *NW.*) Il nous est dit qu'il se délecte de la miséricorde et que « ses miséricordes planent sur toutes ses œuvres ». (Ps. 145: 9, *Li.*) Lorsque Jéhovah permit à Adam et à Eve de donner naissance à des enfants après leur désobéissance volontaire, puis, quand il pourvut à une rançon afin que les croyants de leur descendance — quoique désormais imparfaite — puissent quand même obtenir la vie éternelle, il exprimait une manifestation de la miséricorde divine. L'apôtre Paul nous dit qu'il eut l'occasion de goûter la miséricorde divine d'une manière toute particulière et, dans le même chapitre, il appelle ce Dieu miséricordieux un « Dieu bienheureux ». (I Tim. 1: 11, 13–16.) Dieu est bienheureux parce qu'il ne dispense pas sa miséricorde à contre-cœur, mais il manifeste au contraire en cela une extraordinaire munificence.

La miséricorde divine demande de l'homme qu'il montre lui aussi de la compassion. La miséricorde humaine doit avoir la compassion divine comme source d'inspiration et comme modèle à imiter. Jésus fit ressortir ce point de vue quand il déclara que les hommes devraient aimer leurs ennemis, faire du bien à ceux qui les haïraient, bénir ceux qui les maudiraient, prier pour ceux qui les maltraiteraient, tendre l'autre joue à celui qui aurait déjà frappé, donner à ceux qui demanderaient

et prêter sans rien espérer. Puis il ajouta: « Et votre récompense sera grande, et vous serez fils du Très-Haut, car il est bon pour les ingrats et pour les méchants. Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. » (Luc 6:27–36). Dieu est un exemple, et ses créatures sont appelées à l'imiter en montrant de la compassion et de la miséricorde envers autrui.

ŒUVRES DE MISERICORDE

Jésus enseigna aux hommes à être miséricordieux. Ce n'était pas toutefois quelque chose de nouveau, aux jours de Jésus, parce que, du temps de Moïse déjà, une miséricorde positive envers l'ennemi était ordonnée: « Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu le lui ramèneras. Si tu vois l'âne de ton ennemi succombant sous sa charge, et que tu hésites à le décharger, tu aideras ton ennemi à le décharger. » (Ex. 23:4,5). En montrant aux hommes la manière de traiter leurs ennemis avec gentillesse quand ils se trouvent dans la détresse, Jéhovah enseignait à l'homme la nécessité d'être miséricordieux en toute circonstance. Car, nécessairement, si nous sommes miséricordieux envers nos ennemis, alors combien devrions-nous être enclins à la compassion à l'égard de ceux qui sont nos amis, nos voisins et tous ceux qui nous sont chers! — Rom. 12:17–21; Michée 6:8.

La vie est pleine d'occasions par lesquelles nous pouvons montrer de la miséricorde. Un fils casse un outil appartenant à son père, mais il demande pardon. Le père montre alors de la miséricorde. Un juge est touché par les larmes d'une mère et il suspend son jugement. Un mari insulte sa femme ou la femme son mari, dans un moment de colère; il y a du regret: il faut alors le pardon et la miséricorde. Il y a tant d'erreurs dans la vie qui peuvent être couvertes par la qualité de miséricorde!

La miséricorde est encore une expression de respect pour l'autorité, la loi et la gloire de Dieu. Elle recherche le bien, sans toutefois avoir de l'indulgence pour la paresse ou pour ignorer les fautes volontaires. Il n'est pas question de miséricorde quand on permet à un homme méchant de continuer à pratiquer le mal. Miséricorde n'est pas synonyme de négligence.

La miséricorde ne se borne pas à prendre en considération les circonstances matérielles; elle prend soin du bien-être spirituel. Jésus dit: « C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. » (Jean 6:63). C'est pourquoi l'instruction que l'on dispense à son prochain concernant la bonne nouvelle du Christ et de son Royaume, les exhortations destinées à fortifier ceux qui doutent de sa Parole de vérité, les paroles de réconfort propres à assurer les affligés de l'espérance d'une résurrection et de la vie dans le monde nouveau, sont des actions de miséricorde, plus grandes que celles consistant à prendre soin des besoins de la chair.

Bien que vous ne soyez pas toujours en mesure d'accomplir des œuvres de compassion, il ne faut pas perdre de vue que des paroles miséricordieuses ont une grande puissance. « La langue douce est un arbre de vie. » (Prov. 15:4). Quand un poète et réformateur russe dit un jour à un mendiant: « Ne m'en veuille pas mon ami, de ne rien avoir à t'offrir! », ce dernier répondit: « Tu m'as déjà donné plus que je ne mérite, tu m'as appelé ton ami, ce qui est un grand don. »

Nous devrions encore être miséricordieux sur le plan de nos pensées vis-à-vis des autres. Des gestes aimables en relation avec des pensées désagréables sont une forme d'hypocrisie. Ce sont des simulations qui n'apportent aucune bénédiction. D'un autre côté, des pensées aimables ajoutées à de bonnes œuvres procurent d'abondantes bénédictions à tous ceux à qui elles s'adressent. Penser et faire le bien sont parmi les plus pures délices qui soient au monde. Jésus dit: « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » — Actes 20:35.

Quant aux personnes qui ne pardonnent rien, quelle miséricorde sera la leur? Tandis que Dieu assure les miséricordieux qu'ils seront traités avec miséricorde. Quelle raison de bonheur que voilà!

Pourquoi CRAINDRE la VÉRITÉ ?

Comment la crainte de la vérité se manifeste-t-elle? Quels avantages procure la connaissance de la vérité?

CE n'était pas l'amour pour César qui incita les chefs religieux du premier siècle à demander la mort de Jésus. C'était la peur de la vérité. La vérité que Jésus prêchait les dépouillait de leur manteau de respectabilité religieuse et les démasquait aux yeux du peuple, faisant voir ce qu'ils étaient vraiment: des hypocrites. Jésus déclara franchement en leur présence: « Vous de même, au dehors, vous paraissez justes aux hommes, mais, au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité. » (Mat. 23:28). Plus tard, leurs actions confirmèrent l'exactitude de son jugement à leur égard.

La vérité que Jésus prêchait libérait ses auditeurs de l'asservissement aux traditions humaines et les affranchissait des croyances contraires aux Ecritures. Une fois il déclara: « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » (Jean 8:32). Les chefs religieux n'étaient pas contents de voir les gens du peuple secouer le joug. Ils ne voulaient pas perdre leur position d'autorité et l'influence qu'ils exerçaient sur eux. Comme ils se préoccupaient davantage de faire progresser leurs intérêts que de faire avancer les intérêts de Dieu, ils s'opposèrent à Jésus et s'efforcèrent de fermer les oreilles des hommes à la vérité. C'est pourquoi Jésus leur dit: « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux; vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui veulent entrer. » (Mat. 23:13). Leur violente tentative pour faire taire Jésus n'étouffa pas la vérité.

Dans les années qui suivirent la mort de Jésus, ses disciples se dispersèrent afin de porter la parole de vérité au-delà des frontières de la Palestine. En de nombreux lieux, des hommes religieux manifestèrent leur crainte des vérités prêchées et, dans leur fanatisme, cherchèrent à réduire les disciples au silence. Ces vérités scripturales détruisaient complètement les illusions religieuses dont ils se repaissaient mais ils préféraient ne pas renoncer à ces chimères. Comme le peuple aux jours du prophète Esaïe, ils voulaient entendre des choses agréables à l'oreille, qui n'étaient pas en désaccord avec leurs opinions religieuses. Les disciples de Jésus ne transigeaient pas sur la question de la religion pour flatter l'oreille de ces gens. A l'instar de Jésus, ils prêchaient courageusement la vérité bien que ceux qui craignaient la vérité fussent transportés de fureur contre eux. Paul affronta de tels hommes à Antioche de Pisidie. — Es. 30:10.

De nombreux habitants d'Antioche témoignèrent de l'intérêt pour la vérité que Paul prêchait, mais ceux qui la craignaient excitèrent la populace qui chassa Paul et Barnabas de la ville. A Icone, ville voisine, ils rencontrèrent la même résistance et furent obligés de s'en aller. Ils se réfugièrent à Lystre, où leur œuvre d'éducation fut interrompue par des agitateurs, venus d'Antioche et d'Icone, dans le but de soulever la foule contre eux. En dépit de leur lutte acharnée, les adversaires de la vérité ne purent l'étouffer. Avec le temps, des assemblées chrétiennes prospères s'établirent dans les villes précitées. — Actes, Chap. 13 et 14.

POUR DES RAISONS COMMERCIALES

La vérité était parfois redoutée à cause de l'effet qu'elle produisait sur les activités commerciales lucratives. Par exemple, on pouvait admirer, dans la ville d'Ephèse, le magnifique temple d'Artémis ou Diane. Sa présence faisait prospérer une industrie de reliquaires portatifs de cette déesse païenne, édicules assez petits pour que les voyageurs pussent les emporter avec eux. La vérité chrétienne que Paul prêchait aux Ephésiens menaçait de ruiner cette industrie lucrative parce que ceux qui l'écoutaient et devenaient chrétiens renonçaient au culte idolâtrique d'Artémis. Cela inquiétait fort les hommes d'affaires que la vente des articles religieux enrichissait. Pour leur avantage personnel, ils préféraient voir le peuple continuer d'être asservi à cette folle idolâtrie plutôt que de le voir affranchi par la vérité. Leur discussion est rapportée dans le dix-neuvième chapitre du livre des Actes:

« Vers ce temps-là, un tumulte assez grave se produisit à propos de la Voie. Un certain Démétrius, qui était orfèvre et fabriquait des temples d'Artémis en argent, procurait ainsi aux artisans un travail appréciable (de sérieux bénéfices, *Li*). Il les réunit, ainsi que les ouvriers des métiers similaires, et leur dit: « Mes amis, c'est à cette industrie, vous le savez, que nous devons notre bien-être. Or, vous le voyez et l'entendez dire, non seulement à Ephèse, mais dans presque toute l'Asie, ce Paul, par ses raisons, a entraîné à sa suite une foule considérable, en affirmant qu'ils ne sont pas dieux ceux qui sont sortis de la main des hommes. » (Actes 19: 23–26, *Jé*). Ces hommes redoutaient la vérité parce qu'ils tiraient un profit commercial du mensonge. Ils soulevèrent toute la ville, provoquant un tel tumulte que Paul se vit obligé de partir pour la Macédoine, laissant à d'autres chrétiens le soin de poursuivre l'œuvre de prédication à Ephèse.

C'est en Macédoine que Paul, antérieurement, fut emprisonné à cause de la vérité qu'il prêchait. Traîné devant les magistrats civils de Philippe, il fut accusé de « trouble(r) notre ville » et d'« annonce(r) des coutumes qu'il ne nous est permis ni de recevoir ni de suivre ». Cette persécution de Paul n'empêcha pas la vérité de s'implanter dans ce pays. Avec le temps, une assemblée de chrétiens, prospère, fut fondée à Philippe. — Actes 16: 20, 21.

ATTITUDE ACTUELLE A L'EGARD DE LA VERITE

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les expériences de Paul se vérifient fréquemment aujourd'hui. Dans les nations soi-disant chrétiennes, des personnes proclamant les vérités chrétiennes que Paul prêchait ont été emprisonnées aussi bien qu'assaillies par la populace, et contraintes de quitter des villes. En ce moment même, en Espagne, ces chrétiens sont inquiétés par la police et emprisonnés pour avoir fait ce que Paul a fait: parler aux autres des vérités de la Parole de Dieu.

Les principaux responsables de cette action visant à réduire au silence les témoins de Jéhovah, en Espagne et ailleurs, sont les chefs religieux, la classe qui persécuta Jésus. Aujourd'hui comme hier, de nombreux chefs religieux manifestent leur crainte de la vérité en provoquant la persécution des témoins de Jéhovah. En poussant les autorités civiles à leur créer des ennuis et en excitant leurs paroissiens à se livrer à des voies de fait sur eux, ils ont tenté d'empêcher les Témoins de parler avec les gens du peuple. Mais, comme au premier siècle, la vérité continue de parvenir aux cœurs bien disposés, en dépit des efforts de ceux qui la redoutent.

Quand les témoins de Jéhovah vont voir les gens chez eux, au cours de leur œuvre d'éducation chrétienne, il y a des personnes qui refusent de parler avec eux, leur fermant la porte au nez avec violence; d'autres qui refusent courtoisement de lire aucune de leurs publications, la lecture leur en étant interdite par leurs ministres, avouent-elles. Ces gens ne manifestent-ils pas la même crainte de la vé-

rité que ceux qui refusaient d'écouter Paul?

Certains, attachés à des idées religieuses pour lesquelles ils n'ont aucun appui scriptural, craignent que les témoins de Jéhovah les dissuadent de croire ces choses auxquelles ils veulent croire. Comme les admirateurs d'Artémis à Ephèse qui continuèrent d'adorer ses temples d'argent, ils veulent ajouter foi à une illusion plutôt que de connaître la vérité. Avec une telle attitude mentale, comment peuvent-ils jamais espérer goûter à la liberté que, selon Jésus, la vérité apporte?

La vérité religieuse n'est pas une question d'opinion personnelle, mais ce que Dieu lui-même a établi dans sa Parole écrite. Jésus indiqua ce fait quand, dans sa prière, il dit: « Sanctifie-les par ta vérité: ta parole est la vérité. » (Jean 17:17). La Parole de Dieu est le modèle d'après lequel se mesure la vérité religieuse. Il est compréhensible que les personnes qui tiennent résolument à des croyances religieuses non à la hauteur de cette volonté-type, redoutent la vérité. Elles ne veulent pas regarder les choses en face, constater que les croyances dont elles se repaissent ne sont que des créations de l'imagination humaine, transmises de génération en génération. C'était le cas des fervents adorateurs d'Artémis; ceux-ci croyaient que l'image sculptée de celle qu'ils vénéraient dans son magnifique temple était tombée du ciel. Si, de notre époque nous remontons au passé, il nous sera facile de voir qu'ils croyaient en une vaine chimère mais que l'apôtre Paul leur disait la vérité. D'autres vaines chimères sont très répandues de nos jours.

BIENFAITS DE LA VERITE

Pourquoi les gens craindraient-ils la vérité? Elle ne les enchaîne ni à d'effrayantes superstitions ni à de pénibles rites religieux. Elle ne leur impose aucun joug pesant. Elle ne leur fait pas se dévouer à des images muettes ni gaspiller leur argent pour elles. La vérité affranchit. Les gens qui écoutaient Paul et s'attachaient aux vérités qu'il prêchait jouissaient d'une liberté comparable à celle du prisonnier délivré de la captivité. Le prophète Esaïe fit cette comparaison quand il dit: « L'esprit du Seigneur, de Jéhovah, est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour porter la bonne nouvelle aux malheureux; il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la liberté et aux prisonniers le retour à la lumière (le recouvrement de la vue, *NW*). » (Es. 61:1, *AC*). Jésus cita cette déclaration et se l'appliqua à lui-même et à l'œuvre missionnaire chrétienne qu'il inaugura.

La vérité élève la façon d'envisager la vie, donnant à l'individu d'autres raisons de vivre que les objectifs égoïstes du monde. Elle lui donne quelque chose de solide à quoi il peut s'accrocher dans cette période agitée. Elle lui donne des principes moraux élevés et lui apporte la compagnie chaude, pacifique et pleine de confiance des personnes de même foi sur toute la terre. C'est là l'expérience faite par les témoins de Jéhovah au sein de la société du monde nouveau. Devant ceux qui suivent les conseils de la vérité chrétienne, le chemin de la vie s'ouvre et s'allonge jusque dans un avenir indéterminé. « C'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent, toi le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » — Jean 17:3, *Sy*.

L'œuvre de prédication accomplie avec zèle par les témoins de Jéhovah a pour but de faire ce que Paul a fait, c'est-à-dire, apporter aux autres les vérités libératrices de la Parole de Dieu. Quand ils frappent à votre porte, songez à l'apôtre Paul qui s'efforçait de prêcher la vérité aux habitants d'Ephèse, d'Antioche, de Lystre et d'autres villes. Par crainte, ne refusez pas de les écouter. Ressemblez aux braves habitants de Bérée. Quand Paul s'adressa à eux, ils « reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. » — Actes 17:11.

SOYEZ «SOUMIS» — mais à qui?

« Continue de leur rappeler d'être soumis et obéissants envers les gouvernements et envers les autorités comme chefs, d'être prêts pour toute bonne œuvre. »
— Tite 3:1, NW.

LES peuples libres sont, en dépit de leur liberté, soumis au gouvernement politique qu'ils ont choisi. Peu importe la mesure de liberté dont nous jouissons, nous ne pouvons éviter entièrement cette question de la soumission. Depuis quelques siècles, la soumission est devenue plus difficile à accepter à cause des nombreuses révolutions politiques.

[2] Depuis la Révolution américaine de 1775 à 1783 et la Révolution française de 1789, le monde en a connu bien d'autres, dont les résultats ont souvent changé la face du monde. Si les pays de la chrétienté étaient vraiment chrétiens, des révolutions ne se seraient jamais produites en leur sein; cependant, la chrétienté, plus que le monde païen, a été secouée par des révolutions violentes. Notre vingtième siècle a vu les révoltes, les soulèvements et les renversements de gouvernements les plus terribles de l'histoire humaine. Ceux de la Chine païenne en 1911 et 1949 et de la Russie « chrétienne » en 1917, ont produit deux géants communistes. Etant donné tous ces changements violents de gouvernement, les peuples sont tourmentés par la question de la soumission. A quel gouvernement faut-il se soumettre volontairement?

[3] Que les changements de dirigeants humains ou de formes de gouvernement soient dus à un développement progressif et paisible ou à une révolution violente, les peuples doivent répondre aux questions suivantes: Pourquoi se soumettre aux changements de gouvernement? Pourquoi ne pas y résister? Quels bienfaits découleront de la soumission? Pour plaire à Dieu, même les personnes aux sentiments droits, qui prient pour la venue de son Royaume et les bénédictions que celui-ci apportera à l'humanité, doivent prendre ces questions en considération et y répondre de la bonne manière.

[4] Il y a dix-neuf siècles, l'Empire romain païen dominait le bassin méditerranéen et une grande partie de l'Europe. Il avait assujetti de nombreux peuples, y compris les Juifs de la Palestine; aussi le gouvernement romain devait-il faire face à de multiples problèmes. Nombreux furent les Juifs qui, à cause de leur religion, souhaitèrent être libérés de l'impérialisme romain. En l'an 7 de notre ère, alors que Jésus-Christ était encore un jeune garçon dans la ville de Nazareth, de la province de Galilée, une révolte eut lieu. Menée par un Juif, Judas le Galiléen, elle fut motivée par le dénombrement ou recensement ordonné par Quirinius, le gouverneur romain *.

[5] Cette révolte contre la domination romaine vint-elle de Dieu? Non; car Gamaliel, professeur de droit, dit plus tard concernant celui qui avait mené la révolte: « Il

1, 2. a) A quoi doivent se soumettre même les peuples qui se disent libres? b) Pourquoi la soumission est-elle devenue plus difficile à accepter, et dans quels pays plus particulièrement?
3. Quelles questions sont soulevées relatives à la soumission, et qui doit y répondre?

* Voir les « Antiquités judaïques » de Josèphe, livre XVIII, chapitre 1er, paragraphes 1, 6; livre XX, chapitre 5, paragraphes 1, 2; et la « Guerre juive » du même auteur, livre II, chapitre 8, paragraphe 1; chapitre 18, paragraphe 8; livre VII, chapitre 8, paragraphe 1.

4, 5. a) Quelle révolte se produisit en Galilée pendant l'enfance de Jésus-Christ, et comment savons-nous si elle venait de Dieu? b) Quel fut le résultat de la révolte des Juifs en l'an 66, et quel groupe religieux n'y eut aucune part?

périt aussi, et tous ceux qui l'avaient suivi furent dispersés.» (Actes 5:34–37, *NW*). Ne voulant pas tenir compte de cet exemple de son histoire, la nation juive se révolta en l'an 66, s'attirant ainsi une ruine terrible et la destruction. La ville sainte, Jérusalem, fut détruite avec son temple magnifique dédié à Jéhovah Dieu; les armées romaines dévastèrent le pays de Judée, et 97 000 survivants furent déportés et asservis à un esclavage bien pire qu'une simple soumission politique à l'Empire romain (Luc 21:5–7, 20–24; 19:41–44). Aucun chrétien, pas même ceux d'origine juive, ne fut impliqué dans cette révolte contre l'impérialisme romain. Pourquoi?

[6] L'assemblée chrétienne fut fondée le jour de la Pentecôte de l'an 33 de notre ère, dans la ville de Jérusalem. Dieu lui-même choisit les membres de cette assemblée primitive, car il répandit sur eux son saint esprit et leur conféra des pouvoirs miraculeux (Actes 2:1–40). Ainsi, au cours de cette année critique, l'assemblée chrétienne fut fondée au milieu du monde juif où couvait la révolte contre Rome, malgré la déclaration antichrétienne: «Nous n'avons de roi que César.» (Jean 19:15, 16). La jeune assemblée trouva un guide sûr dans la règle de conduite établie par son Chef Jésus-Christ: «Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.» (Marc 12:17). En cette année-là, des milliers de personnes furent témoins de la fondation de l'assemblée chrétienne à Jérusalem. Il y avait de nombreux Juifs pieux venant de la Parthie, la Médie, l'Elam, la Mésopotamie, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, la Libye, la Judée, l'Arabie, la Crète et Rome, c'est-à-dire de nombreuses régions de l'Empire romain et en dehors de celui-ci. Trois mille Juifs venant de ces pays lointains se convertirent au christianisme et se firent baptiser ce jour-là (Actes 2:5–11, 37–42). Après leur retour dans ces pays, ils y établirent des assemblées chrétiennes, y compris en Crète, île de la Méditerranée sous la domination romaine.

[7] Aux environs de l'an 61, l'apôtre Paul et son jeune compagnon missionnaire Tite, visitèrent la Crète. Quand Paul quitta l'île, il y laissa Tite pour s'occuper de l'assemblée chrétienne. Dans une lettre adressée à Tite, Paul dit: «Je t'ai laissé en Crète dans ce but, que tu mettes en bon ordre les choses qui restent à régler, et que, dans chaque ville, tu établisses des anciens, suivant que moi je t'ai ordonné: (...) Car il y a beaucoup d'insubordonnés, vains discoureurs et séducteurs, principalement ceux [des Juifs] qui sont de la circoncision [juive].» (Tite 1:5–10, *Da*). Afin de corriger les pensées erronées des chrétiens crétois et les aider à suivre le droit chemin dans leurs relations avec toutes sortes de personnes, Paul instruisit Tite à donner de bons conseils lorsqu'il s'adresserait aux assemblées: «Rappelle-leur d'être soumis aux principautés (gouvernements, *NW*) et aux autorités, d'être obéissants, d'être prêts à toute bonne œuvre, de n'injurier personne, de n'être pas querelleurs, mais modérés, montrant toute douceur envers tous les hommes. Car nous étions, nous aussi, autrefois comme eux, insensés, désobéissants, égarés, asservis à diverses convoitises et voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, haïssables, nous haïssant l'un l'autre.» — Tite 3:1–3, *Da*.

[8] C'est le seul passage de sa lettre à Tite où Paul fait mention des «gouvernements» et «autorités». Etant donné que les chrétiens devaient s'y soumettre, qu'étaient les «gouvernements» et «autorités» dont Paul parlait? Etaient-ils dans l'assemblée chrétienne? Ou s'agissait-il des gouvernements politiques et des autorités en dehors de l'assemblée chrétienne, soumis, à l'époque, à la domination de la Rome impériale? De quels gouverne-

6. a) Quand l'assemblée chrétienne fut-elle fondée, et à quel endroit? b) Comment s'étendit-elle rapidement à des régions à l'intérieur et à l'extérieur de l'Empire romain?

7. Pourquoi Paul laissa-t-il Tite en Crète et quels conseils Tite devait-il donner aux chrétiens de Crète concernant leurs relations avec toutes sortes d'hommes?

8, 9. a) Quelles questions se posent à propos des «gouvernements» et des «autorités» mentionnés par Paul? b) De qui Paul parlait-il, et pourquoi était-il obligé de dire aux chrétiens qu'ils devaient se soumettre?

ments et autorités devait parler Tite lorsqu'il rappellerait aux assemblées crétoises de leur être soumises?

[9] Manifestement, il parlerait des gouvernements politiques et des autorités de ce monde. Mais Paul n'avait pas instruit Tite à consulter les gouvernements et autorités pour obtenir leur approbation quant à la nomination des anciens aux positions de service dans les assemblées de Crète. De telles autorités étaient établies non pour diriger l'administration des affaires de l'assemblée chrétienne, mais pour gouverner à l'extérieur de l'assemblée chrétienne, dans le monde. Comme Jésus l'a dit d'une façon si réaliste, ses disciples sont dans le monde mais ils n'en font pas partie, au contraire ils sont haïs du monde (Jean 17:14–16; 15:19). S'ils voulaient rompre toutes les relations avec les gouvernements et autorités de ce monde, les chrétiens devraient quitter la terre. Mais on ne peut pas quitter la planète avec la même facilité qu'on descend d'un autocar (I Cor. 5:9,10). Dieu n'a pas ôté les chrétiens du présent monde. Ils doivent coexister avec les gouvernements et les autorités. C'est pourquoi Paul leur dit de se soumettre.

[10] Mais n'est-ce pas dangereux pour l'enseignement, la moralité, le culte et les activités de l'assemblée, que les vrais chrétiens se soumettent aux gouvernements politiques et aux autorités de ce monde dont Satan le Diable est le « chef » et le « dieu » invisible (Jean 12:31, *Da;* 14:30; 16:11; II Cor. 4:4)? Naturellement, cela dépend du degré de soumission. L'apôtre Paul voulait-il dire que les chrétiens devaient se soumettre entièrement aux dirigeants de ce monde, au point de n'être que de simples automates et faire taire leur conscience chrétienne au sujet de ce qui est bien et mal selon la Parole écrite de Dieu? Préconise-t-il une soumission complète de la volonté du chrétien pour qu'il obéisse aveuglément dans toutes les circonstances aux ordres des gouvernements et des autorités de ce monde?

10. Quelle question est soulevée par une telle soumission, et qu'est-ce qui détermine la réponse?

[11] Encourage-t-il les chrétiens, au contraire, à une soumission relative? Par « relative » nous voulons dire une soumission qui est en rapport avec d'autres choses, c'est-à-dire qu'elle doit tenir compte d'autres facteurs. Elle n'est pas absolue ou indépendante d'autres facteurs. On doit établir un juste équilibre avec d'autres considérations qu'on ne peut ignorer. Dans sa brève lettre à Tite, Paul précise dans quelle mesure on doit observer cette soumission et si elle est absolue ou relative.

[12] Paul donne ces précisions en disant à Tite qu'il y a d'autres choses auxquelles les vrais chrétiens voués et baptisés doivent se soumettre. Les dirigeants politiques et les autorités de ce monde ne sont pas les seuls auxquels nous devons une mesure de soumission. Il est d'autres genres de soumissions que les chrétiens doivent prendre en considération. Lesquels? Il y a, par exemple, la soumission conjugale. Dans Tite 2:3–5, Paul donne ce conseil relatif à la responsabilité des femmes âgées de l'assemblée: « Dans le but d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants, à être retenues, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée. » Les femmes doivent-elles être « soumises à leurs maris » d'une façon absolue? Examinons cette question de plus près.

LA SOUMISSION DES FEMMES

[13] Il faut retenir ceci: Paul ne dit pas que la soumission de la femme dépend de la croyance du mari, s'il est un vrai chrétien, un Juif ou un païen. Toujours est-il que la soumission d'une femme à un mari se base, selon Paul, sur un principe biblique. A l'assemblée de Corinthe, il écrit: « Je veux cependant que vous sachiez que

11. De quelle autre sorte de soumission peut-il être question ici, et qui nous éclaire à ce sujet?

12. Quelles précisions Paul donna-t-il, et quel autre cas de soumission avait-il mentionné auparavant?

13. a) Quelle que soit la religion de son mari, sur quoi la soumission de la femme se base-t-elle? b) Quelle doit être l'étendue de cette soumission, afin de sauvegarder quoi?

Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. (...) L'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend.» (I Cor. 11: 3, 9, 10). Cependant, d'après l'apôtre Paul, la soumission d'une femme chrétienne à son mari ne peut être totale, et doit tenir compte d'une soumission à quelqu'un de plus élevé encore. Autrement, comment Paul pouvait-il dire que les jeunes femmes, qui obéissent à l'enseignement et à l'exemple des femmes âgées, devraient se soumettre à leurs maris, «afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée» par les gens de l'extérieur?

[14] En conséquence, la femme chrétienne doit d'abord tenir compte de la «parole de Dieu» en ce qui concerne sa soumission dans l'union du mariage. Elle s'est vouée entièrement à Jéhovah Dieu et a pris le baptême pour symboliser son offrande, comme le fit Jésus. Son mari, qu'il soit chrétien, Juif ou païen, est imparfait et pécheur de naissance. Si, donc, il lui demandait de faire quelque chose qui soit contraire à la Parole de Dieu, en toute bonne conscience elle ne pourrait pas le faire et en même temps remplir son engagement envers Dieu, à l'exemple du Christ. Nous devons reconnaître qu'au sein de la famille, le mari est le chef visible de la femme; cependant le Christ est plus élevé qu'un homme ou un mari, et il est le chef du mari chrétien; de plus Dieu est le chef du Christ. La femme chrétienne ne peut donc considérer l'autorité tertiaire de son mari comme étant finale et absolue. Elle doit prendre en considération l'autorité suprême de Dieu, à qui elle s'est vouée par l'entremise de son Chef supérieur, son Sauveur, Jésus-Christ.

[15] Elle mépriserait la Parole de Dieu si elle la transgressait par une obéissance servile à son mari, bien que des personnes en dehors de l'assemblée chrétienne puissent approuver cette façon d'agir. Elle aurait commis un péché. Ainsi il est évident que la soumission d'une femme chrétienne à son mari est relative. Dans sa soumission, elle tiendra compte de la Parole de Dieu. La Parole de Dieu est en accord avec sa soumission à son mari et lui enseigne de faire ainsi. Une personne en dehors de l'assemblée ne pourrait dire avec raison que la Parole de Dieu n'enseigne pas à la femme de se soumettre à son mari et de manifester son amour pour lui par sa soumission.

[16] Qu'en est-il si la femme chrétienne, qui prêche la Parole de Dieu aux autres, n'accorde pas à son mari cette soumission relative mais le défie et se querelle avec lui concernant les questions domestiques où la conscience chrétienne n'entre pas en ligne de compte? En agissant de la sorte, elle donne l'impression aux gens de l'extérieur que la Parole de Dieu, qu'elle prêche, lui enseigne d'être rebelle, insubordonnée, à ambitionner l'autorité. Ainsi, il en résulte que la Parole de Dieu est «blasphémée» par ceux du dehors, et ils ne veulent pas l'écouter quand elle leur est prêchée par cette femme ou par un autre membre de l'assemblée. Ainsi, par sa soumission à son mari en ce qui concerne les choses qui ne sont pas contraires à la Parole de Dieu, elle protège cette dernière contre les propos outrageants venant des gens ignorants qui jugent la Parole de Dieu d'après la conduite d'une femme chrétienne.

[17] Par la manière dont elle se soumet à son mari, la femme chrétienne devrait recommander la Parole de Dieu aux gens du dehors et les rendre plus réceptifs à son enseignement. La Parole de Dieu doit être le guide principal de sa vie conjugale; voilà pourquoi Paul déclare que sa soumission à son mari n'est que relative.

14. Malgré l'autorité de son mari, de quelles considérations la femme chrétienne doit-elle tenir compte en se soumettant?

15. Quelle sorte de soumission la femme chrétienne doit-elle à son mari, et que ne peut-on pas reprocher à la Parole de Dieu?

16. Comment la chrétienne pourrait-elle exposer la Parole de Dieu à des «blasphèmes», et pourquoi?

17. Comment la chrétienne peut-elle recommander la Parole de Dieu à ses semblables?

LA SOUMISSION DES ESCLAVES

18 Dans sa lettre à Tite l'apôtre Paul parle d'un autre genre de soumission qu'on ne pouvait pas écarter à son époque. Dans l'Empire romain les esclaves étaient nombreux, non seulement parmi les noirs mais également parmi les blancs. Il s'agissait de prisonniers de guerre ou de personnes qui ne pouvaient payer leurs dettes. Ces esclaves étaient si nombreux qu'un citoyen romain pouvait en avoir jusqu'à quatre mille dans son établissement. Beaucoup d'entre eux entendirent la prédication de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu et de la liberté qu'il apporterait, et acceptèrent le christianisme. Bien qu'étant esclaves d'un homme ou d'une femme riche ou puissant, ils crurent au sacrifice rédempteur de Jésus-Christ et se vouèrent à Jéhovah Dieu. Dieu refusa-t-il leur offrande, se disant qu'ils ne pouvaient pas se vouer à lui parce qu'ils n'étaient pas libres de le faire? Dieu se dit-il que puisqu'ils appartenaient à un propriétaire d'esclaves à qui ils étaient soumis, ils ne pouvaient pas se donner entièrement à Dieu et remplir les conditions de leur offrande?

19 Non! Dieu ne refusa pas leur offrande présentée par l'intermédiaire du Christ. Si Dieu l'avait refusée, alors l'assemblée chrétienne n'aurait pas admis des esclaves en son sein. Mais Dieu accepta leur offrande et les admit dans l'assemblée de son peuple saint. C'est pourquoi les apôtres de Jésus-Christ reconnurent ces esclaves voués comme membres de l'assemblée et parlèrent dans leurs lettres de leur conduite en qualité de chrétiens.

20 Le fait que Dieu ait accepté l'offrande de ces esclaves et les ait admis dans son assemblée, signifie-t-il qu'il les avait affranchis de leurs propriétaires terrestres? Absolument pas. Ils demeurèrent esclaves terrestres, bien qu'ayant acquis la liberté spirituelle dont ne jouissaient pas les esclaves non chrétiens. « Car l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est un affranchi du Seigneur », dit Paul, dans un sens spirituel et non dans le but d'encourager un esclave à s'enfuir.

21 C'est pourquoi Paul dit: « Que chacun demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé [à être un saint de Dieu]. As-tu été appelé étant esclave, ne t'en inquiète pas; mais si tu peux devenir libre, profites-en plutôt. (...) De même, l'homme libre qui a été appelé est un esclave de Christ. Vous avez été rachetés à un grand prix [le sacrifice du Christ]; ne devenez pas esclaves des hommes. Que chacun, frères, demeure devant Dieu dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé. » (I Cor. 7:20–24). Paul ne fut pas un réformateur de l'Empire romain, il n'avait pas été autorisé par Dieu à agir comme tel. Pourquoi le serait-il alors qu'il savait, comme Dieu, que l'Empire romain impie serait détruit au moment voulu par le Créateur? L'esclavage fut très répandu dans l'Empire romain et autorisé par le gouvernement impérial. Paul se soumit au gouvernement romain en ce domaine. Il ne conseilla pas aux esclaves de s'enfuir. Il ne préconisa pas une révolte d'esclaves comme celle menée par Spartacus en l'an 73 av. J.-C.

22 Quand un esclave devenait un chrétien voué et baptisé, quelles étaient les relations qui existaient entre lui et son maître terrestre? Selon la chair, il était toujours un esclave sous un maître humain. Au lieu de s'enfuir comme Eliza dans le roman intitulé *La Case de l'Oncle Tom* (1851-1852), il deviendrait un meilleur esclave grâce au christianisme. L'apôtre Paul instruisit le jeune surveillant Tite quant aux conseils à donner aux esclaves en Crète concernant leur conduite en tant que chrétiens. En écrivant à Tite, Paul souligna ce qu'il fallait faire pour protéger l'organisation chrétienne et la Parole de Dieu contre les injures, les outrages et les blasphèmes de la part du monde.

18, 19. a) De quelle autre catégorie de gens assujettis Paul parla-t-il, et quelles questions se posent relatives à l'offrande de ces gens? b) Qu'indique le fait que les apôtres parlèrent dans leurs lettres du comportement de cette catégorie de chrétiens?

20, 21. a) Si un esclave se vouait à Dieu, cela changeait-il ses relations avec son maître? b) Par ce que Paul écrivit au sujet de l'esclavage, comment montra-t-il sa propre soumission au gouvernement romain?

22, 23. a) Que deviendrait un esclave après s'être voué à Dieu? b) Qu'est-ce que Paul cherchait à protéger en donnant ses instructions relatives aux esclaves, et qu'écrivit-il à Tite à propos de ces derniers?

Tout d'abord Paul parla de la conduite des femmes chrétiennes dans le foyer et de la façon dont les jeunes hommes chrétiens devaient se comporter, donnant « une parole saine, irréprochable, afin que l'adversaire soit confus, n'ayant aucun mal à dire de nous ». Paul parla ensuite des esclaves et écrivit:

[23] « Que les esclaves soient soumis à leurs maîtres en tout; qu'ils cherchent à leur plaire, évitant de les contredire; qu'ils se gardent de rien détourner, mais se montrent toujours d'une fidélité parfaite, afin de faire honneur en tout à la doctrine de Dieu, notre Sauveur. La grâce salvatrice de Dieu, en effet, est apparue à tous les hommes [y compris les esclaves]. Elle nous éduque, pour qu'en répudiant l'impiété et les convoitises du monde, nous menions dans le siècle présent une vie marquée par la pondération, la justice et la piété. » — Tite 2: 6–12, *NC*.

[24] Comment cela est-il possible actuellement pour les esclaves d'Asie, d'Afrique ou d'ailleurs? Comment les esclaves peuvent-ils, après être devenus des chrétiens voués et baptisés, être « soumis à leurs maîtres en tout » et « leur plaire », et en même temps demeurer chrétiens? Nous remarquons de nouveau que Paul ne fait pas de distinction entre les maîtres païens, romains, juifs ou chrétiens, et il ne dit pas que l'esclave chrétien doit se soumettre uniquement à un maître chrétien et lui plaire.

[25] En effet, à cette époque-là, il y avait dans l'assemblée des chrétiens propriétaires d'esclaves. Paul n'essaya pas d'agir comme le firent bien plus tard le tsar russe Alexandre II qui, en 1861, affranchit 23 000 000 de serfs russes, et le président américain Abraham Lincoln qui, en 1863, publia une proclamation abolissant l'esclavage dans les régions du Sud non occupées par les troupes fédérales. Non, Paul ne prêcha pas l'affranchissement de tous les esclaves chrétiens et n'affirma pas que tous les chrétiens propriétaires d'esclaves devaient en être privés contre leur volonté. Il n'a pas dit que l'assemblée chrétienne devait exclure tous ceux qui refusaient d'affranchir leurs esclaves croyants ou non croyants. Il existe même une lettre rédigée par Paul et conservée dans la Bible, adressée à un propriétaire d'esclaves nommé Philémon. Loin d'exclure Philémon, l'assemblée locale des chrétiens se réunissait dans son foyer. — Philém. 1, 2.

[26] Le gouvernement romain permit à Philémon de posséder des esclaves, et Paul se soumit à cette disposition du gouvernement païen et n'abolit pas l'esclavage dans la maison de ce chrétien. En accord avec les instructions données à Tite relatives à la soumission « en tout » des esclaves à leurs maîtres, Paul renvoya à Philémon un de ses esclaves qui s'était enfui. L'esclave porta la lettre de Paul à Philémon. Paul ne proclama pas l'affranchissement de l'esclave fugitif Onésime parce que celui-ci avait écouté sa prédication et était devenu un chrétien. Paul renvoya Onésime à son maître. Alors Onésime, parce qu'il était devenu un chrétien, retourna à l'esclavage, pour se soumettre en tout à Philémon, un autre chrétien, et se montrer « d'une fidélité parfaite ». Sur le chemin de retour, Onésime ne changea pas d'idée, en détruisant la lettre pour disparaître dans le monde et continuer à vivre comme un fugitif. Bien qu'il retournât à l'esclavage, il remit la lettre à Philémon. C'est ainsi que cette épître figure dans la Bible aujourd'hui. — Philém. 10–17.

[27] Comment des esclaves qui sont devenus des chrétiens voués peuvent-ils se soumettre en tout à leurs maîtres, surtout si ces derniers ne sont pas chrétiens ou pratiquent une autre religion? Le terme « en tout » signifie-t-il que la soumission est totale, absolue, qu'elle ne tient pas compte de la volonté ou de la Parole de Dieu? Difficilement! Le « tout » se limite au service que le maître peut légalement exiger de

24, 25. a) Quelle distinction Paul ne fit-il pas? b) Les propriétaires d'esclaves furent-ils tolérés dans l'assemblée, et qu'indique le cas de Philémon?

26. Conformément aux instructions qu'il avait données au sujet des esclaves, que fit Paul d'Onésime, et que fit ce dernier?

27. a) Par conséquent, que signifie le terme « en tout » quant à la soumission que l'esclave chrétien devait à son maître? b) Quelle sorte d'esclaves le christianisme produisit-il?

son esclave. Le maître n'avait pas le droit de changer la religion de l'esclave, car c'était là une question de conscience et une question personnelle entre l'esclave et son Dieu. Paul indique ce qu'il faut comprendre par « en tout », lorsqu'il ajoute: « Qu'ils cherchent à leur plaire, évitant de les contredire; qu'ils se gardent de rien détourner, mais se montrent toujours d'une fidélité parfaite. » Au lieu de produire de plus mauvais esclaves, le christianisme les rendait meilleurs; désormais, ils prenaient plaisir à plaire à leurs maîtres en accomplissant bien les tâches assignées, ils ne répondaient pas impertinemment à leurs maîtres, ne volaient pas, étaient loyaux et ne trahissaient pas les intérêts matériels de leurs maîtres.

[28] La soumission n'oblige pas l'esclave chrétien à voler, si son maître non chrétien lui ordonne de le faire. Et s'il ne vole pas pour son maître terrestre, il ne transgressera pas non plus les autres commandements de Dieu. « Que celui qui dérobait ne dérobe plus, dit l'apôtre Paul, mais plutôt qu'il travaille, en faisant de ses mains ce qui est bien, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin. » (Eph. 4: 28). Ainsi nous avons la preuve que la soumission chrétienne d'un esclave à un maître humain est relative, limitée, dépendant de la conscience chrétienne. Il ne faut pas transgresser les commandements de Dieu pour plaire à un propriétaire d'esclaves. Dans Colossiens 3: 22–24 (*NC*), Paul dit ceci aux esclaves:

[29] « Esclaves, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres en ce monde, sans être obséquieux à la manière de ceux qui veulent plaire aux hommes, mais avec un cœur loyal, dans la crainte du Seigneur (Jéhovah, *NW*). Quoi que vous ayez à faire, faites-le de toute votre âme, comme pour le Seigneur (Jéhovah, *NW*) et non pour des hommes [vos maîtres]: vous savez qu'en récompense vous recevrez du Seigneur (Jéhovah, *NW*) l'héritage promis. Servez le Seigneur Christ. »

28, 29. a) Que ne pouvait-on pas obliger un esclave à faire par soumission envers son maître? b) Ainsi, de quelle sorte de soumission s'agit-il, et qui l'esclave chrétien doit-il servir, poussé par quel mobile?

[30] L'obéissance aux maîtres « en tout » ne signifie pas qu'on doit leur obéir totalement, au point de désobéir à Jéhovah Dieu et de transgresser ses commandements. L'apôtre ne dit-il pas que les esclaves doivent obéir en tout « dans la crainte de Jéhovah », c'est-à-dire en craignant de déplaire à Jéhovah? Quelle qu'ait été la tâche assignée, les esclaves devaient l'accomplir, non à contrecœur, comme pour les hommes qui étaient leurs maîtres, mais « de toute votre âme, comme pour Jéhovah », sachant que c'était Jéhovah qui leur donnerait la récompense, bien qu'ils fussent exploités par leurs maîtres.

[31] La crainte de Jéhovah ne permettrait pas aux esclaves de devenir des tueurs à gages au service de leur maître. Si le maître leur ordonnait de voler le bien d'autrui, de mentir, de faire une fausse déposition en justice ou d'enlever la femme d'un autre, ils ne pouvaient pas faire de telles choses de toute leur âme comme pour leur Dieu, car Jéhovah défend à ses témoins chrétiens de commettre de tels méfaits. Si les esclaves chrétiens cherchaient à plaire aux hommes, ils se soumettraient et obéiraient à leurs maîtres même quand ceux-ci leur demanderaient de faire quelque chose de mal, d'antibiblique ou de non chrétien. Mais il est des cas, et ils sont nombreux, où les esclaves chrétiens ne peuvent obéir aux maîtres humains, imparfaits et pécheurs, parce qu'ils cherchent à plaire à Dieu et craignent surtout Jéhovah. Ils sont, à vrai dire, des esclaves du Maître, Christ, qui les a rachetés par son sacrifice.

[32] Dans Ephésiens 6: 5–9 (*NC*), l'apôtre Paul donne des instructions semblables aux esclaves chrétiens, membres de l'assemblée. Plutôt que d'être des esclaves de mauvaise humeur, animés de mauvais sentiments, Paul leur dit: « Servez avec bon esprit, comme si vous serviez le Seigneur (Jéhovah, *NW*) et non des hommes, sachant

30. D'après les instructions de Paul, pourquoi l'obéissance aux maîtres « en tout » ne peut-elle aller jusqu'à la transgression de la loi de Dieu?
31. Comment la crainte de Jéhovah et le désir de lui plaire empêcheraient-ils l'esclave chrétien de faire certaines choses?
32. Quelles instructions analogues Paul donna-t-il aux esclaves dans Ephésiens 6: 5–9, et que dit-il pour les encourager à faire le bien?

que chacun sera payé par le Seigneur (Jéhovah, *NW*) pour le bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou homme libre.» Ils doivent garder présent à l'esprit qu'ils ont un Maître plus élevé que leur maître humain, un Maître dans les cieux. Ce Maître ne favorise pas les maîtres terrestres au préjudice des esclaves, pourvu que les esclaves obéissent à leur Maître céleste quand il faut choisir entre la fidélité au christianisme et une obéissance servile aux hommes.

[33] L'apôtre Paul enseigne chaque fois que la soumission des esclaves chrétiens à leurs maîtres humains est une soumission relative. Les esclaves ne peuvent plus faire certaines des choses qu'ils faisaient auparavant quand ils rendaient à leurs maîtres terrestres une obéissance totale, parce qu'ils ont maintenant une conscience chrétienne. Mais malgré cela, ils seront de meilleurs esclaves et seront plus profitables et plus loyaux à leurs maîtres. Tout en persévérant dans la voie chrétienne en dépit des désirs de leurs maîtres, ils ne leur feront pas de mal et ne porteront pas préjudice à leurs intérêts, mais les aideront à respecter leur conscience éduquée et formée par le christianisme. Parce qu'ils sont de meilleurs esclaves grâce au christianisme, ils ne seront pas un objet de honte ou d'opprobre pour l'enseignement que Dieu donne à ses témoins voués.

[34] En faisant preuve de meilleures manières, ces esclaves désirent «faire honneur en tout à la doctrine de Dieu, notre Sauveur». S'ils s'efforcent de faire honneur à l'enseignement de Dieu et de le suivre en toutes choses, ils ne se soumettront pas aux maîtres terrestres au point d'obéir aux ordres de faire ce qui est mal. En faisant le mal ils ne seraient pas un honneur pour l'enseignement de Dieu; mais au contraire, ils jetteraient l'opprobre sur ses enseignements et les présenteraient sous un faux jour.

33, 34. a) Pourquoi les esclaves chrétiens ne pouvaient-ils plus faire certaines choses qu'ils faisaient auparavant pour leurs maîtres, mais ces derniers s'en trouvaient-ils lésés? b) En faisant preuve de meilleures manières, que désiraient les esclaves, prouvant quoi quant à leur soumission?

LA SOUMISSION AUX GOUVERNEMENTS ET AUX AUTORITES

[35] C'est seulement après avoir écrit que les femmes chrétiennes doivent se soumettre à leurs maris et que les esclaves chrétiens doivent être soumis à leurs maîtres terrestres, que l'apôtre Paul déclara aux membres de l'assemblée qu'ils devraient «être soumis aux magistrats (gouvernements, *NW*) et aux autorités». (Tite 3:1.) D'après ce que Paul dit concernant la soumission aux maris et aux maîtres, nous avons une règle qui permet de déterminer dans quelle mesure il faut se soumettre et obéir aux gouvernements politiques et aux autorités en qualité de chrétiens voués et baptisés, tels que le sont les témoins de Jéhovah actuellement. La soumission aux maris et aux maîtres, qui ne sont que des humains imparfaits, ne devait pas être totale mais simplement relative. De même, la soumission aux gouvernements et aux autorités, qui se composent d'humains nés dans le péché et condamnés à mort, doit être relative. Cependant, les «gouvernements et autorités» humains portent une responsabilité envers tous les peuples sous leur domination. Une de leurs tâches principales est de maintenir l'ordre et d'assurer au peuple une mesure de protection. Les gouvernements ont déjà assez de problèmes avec les gens non chrétiens en général, sans que les chrétiens y contribuent en prenant part aux méfaits commis par les hommes de ce monde.

[36] Cependant, il est très convenable pour les chrétiens qui sont des «saints» de Dieu, d'obéir aux «gouvernements et aux autorités». Au lieu de s'attirer la désapprobation des dirigeants de ce monde, les chrétiens devraient gagner, ou au moins mériter des louanges pour leur bonne conduite et leur respect des lois qui maintiennent l'ordre et contribuent au bien commun. C'est déjà assez que les chré-

35. a) Pour ce qui est de la soumission que les chrétiens doivent aux gouvernements et aux autorités, que peut-on déduire du cas des femmes et des esclaves? b) Malgré leur imperfection, quelle responsabilité incombe aux gouvernements?

36. Pourquoi convient-il que les chrétiens obéissent aux gouvernements et aux autorités, et qu'ils en reçoivent des louanges?

tiens soient mal compris, critiqués et faussement accusés parce qu'ils se dévouent de toute leur âme à Dieu et marchent fidèlement sur les traces de Jésus-Christ, sans qu'ils deviennent un objet de blâme et soient accusés à juste titre d'avoir fait le mal. Les chrétiens devraient prouver que la crainte de Dieu effectue un changement pour le mieux dans leur vie. Paul leur conseille donc « d'être prêts à toute bonne œuvre ».

[37] Ceci est entièrement en accord avec ce que Paul mentionne un peu plus haut dans sa lettre, à savoir, que notre Sauveur Jésus-Christ « s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres ». (Tite 2:13,14.) Comment, dans ces conditions, pourrions-nous être un grand danger pour les gouvernements et autorités de ce monde, même si notre soumission à eux n'est que relative? En revanche, étant un peuple racheté de toute sorte d'iniquité et zélé « pour les bonnes œuvres », nous ne pouvons, en qualité de chrétiens, accorder plus qu'une soumission relative aux gouvernements et aux autorités humains. Pourquoi? Parce que les dirigeants humains peuvent exiger certaines choses et promulguer des lois qui soient contraires à la loi suprême de Dieu.

[38] Notre obéissance par motif de conscience à la loi de Dieu peut déconcerter les gouvernements et autorités humains. Elle peut révéler leur erreur et leur montrer qu'ils ne sont pas en conformité avec la loi de Dieu. Mais jamais, non, jamais, elle ne nous incitera à prendre part à un mouvement subversif ou à une conspiration, ou à nous révolter contre de tels gouvernements et autorités. Si nous rendons à Dieu ce qui appartient à Dieu sous ce système de choses, cela ne nous empêche pas de rendre à César ce qui appartient à César et ne nous amène pas à transgresser le conseil apostolique d'être « soumis aux gouvernements et aux autorités ». (Mat. 22:21.) Cela signifie simplement qu'en tant que chrétiens consciencieux, nous ne pouvons pas nous joindre aux gouvernements et aux autorités humains imparfaits lorsqu'ils luttent contre Dieu. Nous devons prendre position avec les apôtres du Christ qui déclarèrent devant un tribunal religieux et non politique à Jérusalem: « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » — Actes 5:29.

[39] Nous suivrons, en toutes circonstances, les instructions de l'apôtre Paul concernant la soumission aux maris, aux propriétaires d'esclaves, aux gouvernements et aux autorités politiques de ce monde, ainsi que celles qui concernent toutes les autres affaires de la vie. Nous ferons cela « afin que ceux qui ont cru en Dieu s'appliquent à pratiquer de bonnes œuvres. Voilà ce qui est bon et utile aux hommes ». — Tite 3:8.

37. Comment notre bonne conduite est-elle en accord avec la raison pour laquelle le Christ nous a rachetés, et qu'en est-il de notre soumission aux autorités?
38. Si nous obéissons à la loi de Dieu, que ne feront-nous jamais aux gouvernements et aux autorités, mais que ne pourrons-nous pas faire avec eux?
39. En conséquence, quelles instructions apostoliques suivrons-nous et dans quel but?

« Alors les nations craindront le nom de l'Eternel, et tous les rois de la terre ta gloire. Oui, l'Eternel rebâtira Sion, il se montrera dans sa gloire. Il est attentif à la prière du misérable, il ne dédaigne pas sa prière. Que cela soit écrit pour la génération future, et que le peuple qui sera créé célèbre l'Eternel! » — Ps. 102:16–19.

SOUMETTONS-NOUS

à «toute création humaine»

LES hommes libres ne doivent pas abuser de leur liberté ou s'en servir comme prétexte pour agir mal ou égoïstement. De nos jours, les hommes les plus libres sont ceux qui ont été affranchis de l'esclavage du « chef de ce monde », Satan le Diable, le « dieu de ce monde », l'adversaire principal de Jéhovah Dieu (Jean 12:31, *Da;* II Cor. 4:4, *Jé*). Ces hommes ont été libérés de l'asservissement au mensonge, à l'ignorance et aux superstitions. Jésus-Christ déclara: « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » Puis il ajouta: « Quiconque se livre au péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison; le fils y demeure toujours. Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres. » (Jean 8:31, 32, 34–36). De tels disciples ont été affranchis des fausses traditions et philosophies de ce monde qui tiennent les hommes captifs et les empêchent de sortir de l'ornière. Les chrétiens ne sont pas esclaves du péché, incapables de faire le bien. Mais s'ils abusaient de leur liberté et tombaient dans la dissolution égoïste, ils ne seraient plus libres. Ils deviendraient les esclaves du péché, les esclaves du mal.

[2] Les faux chrétiens font un usage abusif de leur liberté. Les vrais disciples du Christ n'abusent pas de la leur, car ils se laissent guider par la Parole de Dieu. Ils font preuve de sagesse. Ils savent que si l'on fait un usage abusif de la liberté, on a des ennuis avec les institutions humaines.

[3] Les chrétiens suivent la Parole de Dieu telle qu'elle est exprimée par l'apôtre Pierre dans la première lettre qu'il adressa à l'assemblée chrétienne. En l'an 62 ou 64 de notre ère, à peu près en même temps que l'apôtre Paul écrivit sa lettre à Tite, Pierre rédigea une lettre à l'intention des chrétiens en Asie Mineure, région faisant alors partie de l'Empire romain mais appartenant actuellement à la Turquie. Pierre leur écrivit non comme à des résidents permanents formant une partie intégrante de la communauté où ils résidaient mais il s'adressa à ceux « qui résident comme étrangers dans la Dispersion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie ». — I Pierre 1:1, *NC*.

[4] En tant qu'« étrangers » ou résidents temporaires, ils devaient veiller tout particulièrement à ne pas abuser de leur liberté chrétienne. Sinon, ils pourraient être mal compris ou maltraités par la communauté dont, en réalité, ils ne faisaient pas partie, puisqu'ils n'étaient pas du monde (Jean 17:14–16). Les vrais chrétiens actuels, comme les témoins de Jéhovah voués et baptisés, résident comme étrangers en Turquie et partout ailleurs, car ils attendent un ordre nouveau, créé par Dieu (II Pierre 3:13). Ils écoutent les paroles suivantes de Pierre, prévenant les vrais chrétiens qu'ils ne doivent pas abuser de leur liberté en Christ:

[5] « Mes bien-aimés, je vous exhorte, en tant qu'étrangers et hôtes de passage, à vous garder des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme. Ayez une belle conduite au milieu des païens [nations]: de la sorte, même sur le point où ils vous calomnient en vous traitant de malfaiteurs,

1. Qui, de nos jours, sont les hommes les plus libres, mais comment pourraient-ils perdre leur liberté?
2. Comment les vrais chrétiens usent-ils de leur liberté, à la différence des faux chrétiens?
3. Quand Pierre rédigea-t-il sa première lettre, à qui s'adressa-t-il et comment?

4, 5. a) En tant que résidents temporaires, à quoi les chrétiens devaient-ils veiller tout particulièrement? b) Etant donné qu'ils étaient des étrangers et des résidents temporaires, quelles instructions Pierre leur donna-t-il dans sa lettre?

éclairés par vos bonnes œuvres, ils glorifieront Dieu le Jour où il les visitera. Pratiquez la soumission, à cause du Seigneur, à toutes les institutions humaines: soit au roi, comme souverain; soit aux gouverneurs, comme délégués mandatés par lui pour châtier les malfaiteurs et louer ceux qui agissent bien. C'est, en effet, la volonté de Dieu que votre belle conduite réduise au silence ceux qui ne savent pas qui vous êtes. Agissez en hommes libres, non certes à la façon de ceux qui font de la liberté un prétexte pour le mal, mais en serviteurs de Dieu. Honorez tous les hommes, aimez vos frères, ayez la crainte de Dieu, honorez le roi.» — I Pierre 2: 11–17, *NC*.

6 De quel roi s'agit-il ici? Et qui sont les gouverneurs mandatés par ce roi? Etant donné que Pierre rédigea sa lettre à l'intention des assemblées chrétiennes, faut-il comprendre par son expression «roi, comme souverain» qu'il parlait de Jésus-Christ, le Chef de l'assemblée chrétienne? Il n'existe aucune raison de le penser. Dans sa première lettre, Pierre ne parle jamais directement du Royaume de Dieu; l'allusion la plus directe est sa référence aux chrétiens sanctifiés par l'esprit de Dieu comme étant «un sacerdoce royal, une nation sainte», c'est-à-dire, des rois-prêtres (I Pierre 1:2; 2:9). Mais Pierre ne parle pas de Jésus-Christ comme d'un roi; il l'appelle toujours le Seigneur. Cela est vrai même dans II Pierre 1:11, qui déclare: «C'est ainsi, en effet, que l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera pleinement accordée*.»

7 Qui, donc, est le «roi» mentionné dans I Pierre 2:13,17? Il ne s'agit pas du Seigneur Jésus-Christ, ni de Jéhovah Dieu, «le roi des siècles». Pierre établit une différence entre Dieu et «le roi» par ses paroles: «Ayez la crainte de Dieu, honorez le roi.» Quand Pierre instruisit les chrétiens concernant leur comportement vis-à-vis de ce roi, où les situait-il dans son esprit? Les voyait-il à l'intérieur de l'assemblée chrétienne ou en dehors, dans leurs contacts avec le monde, avec l'empereur romain et ses rois et gouverneurs subalternes? Pierre s'adressa-t-il aux chrétiens à propos de leur comportement dans l'assemblée, ou en dehors, parmi les gens du monde? Dans sa première phrase, l'apôtre les exhorta en tant qu'«étrangers et hôtes de passage» non par rapport à l'assemblée chrétienne mais relativement aux provinces romaines en Asie Mineure. Puis, immédiatement avant sa référence au roi et à ses gouverneurs, Pierre rappela à ses frères qu'en tant qu'étrangers et résidents temporaires, ils devaient avoir «une belle conduite» au milieu des nations, où on les calomniait en les traitant de malfaiteurs.

8 Ces calomnies venaient de l'extérieur de l'assemblée chrétienne. Il est donc incontestable que Pierre pensait aux chrétiens dans leurs rapports avec le monde, dont ils ne faisaient pas partie. C'est pourquoi, du reste, il ressentait le besoin de leur dire comment ils devaient se comporter vis-à-vis des institutions politiques, religieuses et sociales avec lesquelles ils avaient affaire. D'après le contexte de sa lettre, il est évident que les chrétiens étaient persécutés à l'époque, soit par les païens soit par les Juifs non convertis dispersés dans l'Empire romain. D'où la nécessité pour eux de surveiller leur conduite. Si Pierre écrivit sa lettre aux environs des années 62–64, c'était peu de temps avant la révolte des Juifs à Jérusalem contre l'Empire romain, qui se produisit en l'an 66. Les chrétiens avaient reçu leur religion des Juifs et le siège du christianisme se trouvait en ce temps-là à Jérusalem. Aussi le public avait-il tendance à confondre les chrétiens avec les Juifs non convertis au christianisme. Si,

* Voir également Actes 2:14, 34, 36; 10:34, 36; 11:2, 16, 17; 15:7, 11; I Pierre 1:3; 2:13; 3:15; II Pierre 1:1, 2, 8, 14, 16; 2:20; 3:2, 15.

6. Pourquoi n'existe-t-il aucune raison valable de penser qu'en disant «au roi, comme souverain» Pierre parlait de Jésus-Christ?

7. Qu'est-ce qui indique si Pierre parlait d'un roi à l'intérieur de l'assemblée chrétienne ou en dehors de celle-ci?

8, 9. Pourquoi Pierre ressentait-il le besoin de conseiller les chrétiens quant à leur comportement, et pourquoi ses conseils étaient-ils particulièrement opportuns à l'époque?

maintenant, les chrétiens se conduisaient mal à l'égard des autorités romaines, cela confirmerait les païens dans leur opinion qu'ils étaient associés aux Juifs rebelles.

[9] En outre, la ville de Rome allait bientôt connaître l'horreur du grand incendie de l'an 64 et, pour se disculper, Néron allait accuser les chrétiens, peu aimés et méconnus, de la responsabilité de cette catastrophe accidentelle. Les chrétiens de l'Empire romain allaient-ils, par une mauvaise conduite, prêter le flanc à ces soupçons? Par sa lettre inspirée, prévoyante et providentielle, Pierre montra aux chrétiens comment ils devaient se comporter sous les gouvernements politiques de l'Empire romain.

[10] Il s'ensuit que dans I Pierre 2:13–17, l'apôtre dirige nos pensées non vers l'intérieur de l'assemblée, qui possède ses apôtres, ses surveillants et ses aides ministériels, mais vers l'extérieur, vers les hommes visibles et tangibles du monde. Pierre nous dit: « Pratiquez la soumission, à cause du Seigneur, à toutes les institutions humaines (à toute création humaine, *NW*). » (I Pierre 2:13, *NC*). L'apôtre ne dit pas toute institution ou création *spirituelle* ou *divine;* il ne parle pas d'une création à l'intérieur de l'organisation de Dieu, comme la création spirituelle dont il est question dans II Corinthiens 5:17, *Da;* Galates 6:15, *Da;* Ephésiens 2:10; 4:24 et Colossiens 3:10. Une « création humaine » est fondée, organisée ou produite par un groupe ou un individu humain, tel qu'un homme ambitieux ou une assemblée législative comme un sénat. Le premier roi humain fonda la ville de Babel ou Babylone. Ce fut Nimrod, un « puissant chasseur en opposition avec Jéhovah ». (Gen. 10:8–10, *NW*.) Il va de soi que Nimrod ne se créa pas lui-même, en tant que créature humaine. Il créa ou fonda la fonction de roi.

[11] Une assemblée législative ou un comité constituant ne crée pas la personne qui occupe une certaine position dans le gouvernement. L'assemblée ou le comité crée simplement la fonction ou le poste gouvernemental sans, pour autant, créer l'homme appelé à occuper ce poste. Cependant, quand quelqu'un accepte d'occuper cette fonction et de porter le titre qui l'accompagne, il devient alors une création de l'assemblée humaine qui est la fondatrice de ce poste; il devient donc une « création humaine ». Ainsi, par le moyen de sa propre action et de l'aide apportée par ses disciples, Nimrod, le premier roi humain, fut une « création humaine ». De même, les rois des autres nations du monde sont des créations humaines, car leur fonction et leur investissement sont d'origine humaine. Les gouverneurs mandatés par ces rois sont, eux aussi, des créations humaines.

10, 11. a) Où se trouve la « création humaine » à laquelle les chrétiens doivent se soumettre? b) Comment « toute création humaine » vient-elle à l'existence?

SOIT AU ROI, SOIT AUX GOUVERNEURS

[12] Pierre précise ce qu'il veut dire par « toute création humaine » en poursuivant: « Soit au roi, comme souverain; soit aux gouverneurs. » Le roi en question ne peut être le Seigneur Jésus-Christ, puisque Pierre vient de parler de lui, disant qu'on doit se soumettre « à cause du Seigneur ». Il ne s'agit donc pas ici d'une sujétion au Fils de Dieu, le Seigneur Jésus-Christ, mais d'une soumission à « toute création humaine » à cause de lui. A cause de lui? Comment cela? En ce sens que les chrétiens ne veulent jeter aucun opprobre sur le Seigneur Jésus-Christ. Ils ne voudraient pas qu'on puisse lui faire des reproches à cause de leur conduite déréglée et matérialiste parmi les nations. Ils désirent faire honneur à leur Seigneur en étant des résidents qui respectent la loi et qui rendent à César ce qui lui appartient. — Luc 20:25.

[13] Certains disent que le roi mentionné dans la lettre adressée par Pierre aux chrétiens se trouvant sous l'Empire romain, n'était autre que Néron, empereur à l'épo-

12. A cause de qui les chrétiens doivent-ils se soumettre, et dans quel sens est-ce à cause de lui?

13, 14. a) A qui certains appliquent-ils le terme « roi »? b) Dans quelle organisation une « création humaine » telle qu'un « roi » est-elle « souveraine », et par rapport à qui?

que. Il y a même des traductions de la Bible, comme celle de *Moffatt* (angl.) et *An American Translation,* qui rendent la fin du verset 13 comme suit: « à l'empereur comme étant suprême »; *The New English Bible* (Nouveau Testament, angl.) met: « au souverain comme étant suprême ».

14 Cependant, Hérode Agrippa Ier de Palestine, son fils Hérode Agrippa II et Arétas le Nabatéen sont également mentionnés comme rois (Actes 12:1; 25:13,24; 26:1,2; II Cor. 11:32). Une « création humaine » telle qu'un roi ou un empereur, n'est pas souveraine ou suprême dans l'assemblée chrétienne. Elle n'y est pas supérieure à Jéhovah Dieu, qui est le Très-Haut, ou à Jésus-Christ, qui est le Seigneur et le Chef de l'assemblée, son corps. Mais en dehors de l'assemblée, dans l'organisation du Diable, un roi est souverain dans son royaume tout comme un empereur est le souverain de son empire. Les chrétiens se trouvent dans un monde dont Satan le Diable est le chef et le dieu, aussi doivent-ils tenir compte de ce fait et agir en conséquence. Le roi ou empereur est supérieur aux gouverneurs mandatés par lui (Jean 13:16), et il l'est encore davantage par rapport à ses sujets. Par conséquent, l'honneur rendu au roi ou à l'empereur est supérieur à l'honneur rendu aux gouverneurs.

15 Evidemment, si nous honorons le roi ou l'empereur, nous sommes tenus également d'honorer ses représentants, les « gouverneurs, comme délégués mandatés par lui ». Or, quand un roi désigne ces gouverneurs, ces créations humaines, le fait-il dans le but de favoriser le mal, le désordre, la confusion, l'immoralité et la ruine économique? Les gouverneurs sont-ils mandatés par le roi dans un dessein nuisible et malveillant? Non! répond Pierre, précisant qu'ils sont mandatés par le roi « pour châtier les malfaiteurs et louer ceux qui agissent bien ». Voilà, dit Pierre, pourquoi des gouverneurs avaient été mandatés au Pont, en Cappadoce, en Galatie, dans la province d'Asie, en Bithynie et ailleurs. Ils devaient accomplir leur mandat selon les différentes lois nationales.

16 Cette mission confiée aux gouverneurs était particulièrement importante dans les colonies lointaines de l'Empire romain. S'ils ne l'accomplissaient pas convenablement, ils favoriseraient la révolte. Ils étaient envoyés pour maintenir l'ordre public. Ils n'étaient pas mandatés spécifiquement pour persécuter les vrais chrétiens ou pour agir contre eux. Bien entendu, si les chrétiens ne produisaient plus les fruits de l'esprit saint de Dieu mais pratiquaient les « œuvres de la chair », et commettaient les mêmes méfaits que les gens du monde, les gouverneurs les puniraient, non comme chrétiens mais comme malfaiteurs infidèles au christianisme. Les gouverneurs ne s'occupaient pas uniquement des chrétiens. Ils châtiaient tous les malfaiteurs, y compris tout chrétien qui agissait mal, à l'encontre des conseils donnés par Pierre. Si les chrétiens faisaient l'objet de fausses accusations de la part de leurs ennemis, les gouverneurs étaient dans l'obligation de leur donner l'occasion de se défendre devant un tribunal. Les gouverneurs n'étaient pas mandatés spécialement pour châtier injustement les chrétiens. Il arrivait même aux gouverneurs de protéger les chrétiens.

17 Certes, les gouverneurs n'étaient pas mandatés par le roi ou par l'empereur romain pour louer le christianisme, car ils avaient tous leurs propres dieux. Mais une personne, chrétienne ou non, pouvait très bien être louée ou approuvée par un gouverneur si elle se comportait d'une manière ordonnée et favorable au bien commun. La bonne conduite du chrétien ferait honneur à la religion qu'il pratiquait, en l'occurrence, le christianisme. Si donc un gouverneur louait un chrétien respectueux des lois, il louerait indirectement le christianisme, la religion pratiquée par ces « étrangers et hôtes de passage » dans les

15. Si nous honorons un roi, qui sommes-nous tenus d'honorer également, et d'après Pierre, pourquoi les gouverneurs sont-ils mandatés?

16. Quelle était la mission ou la fonction des gouverneurs de l'Empire romain à l'égard des chrétiens?
17. a) Les gouverneurs étaient-ils mandatés pour louer le christianisme? b) Dans quel but les chrétiens cherchent-ils à faire louer leur religion?

provinces romaines. Les chrétiens agissent bien quand ils se comportent de manière à faire louer leur religion plutôt que de se faire punir comme des malfaiteurs. Ils devraient agir en sorte que ceux qui les calomnient par ignorance soient « éclairés par vos bonnes œuvres » et qu'ils glorifient Dieu « le Jour où il les visitera ». (I Pierre 2:12, *NC*.) Il peut arriver qu'à cause de leur religion, les chrétiens soient méconnus et calomniés, malgré leurs « bonnes œuvres ». Mais de telles calomnies de la part de leurs ennemis n'entraîneront pas obligatoirement un châtiment par les gouverneurs du roi.

« C'EST (...) LA VOLONTE DE DIEU »

18 Mais ne nous engageons-nous pas sur un terrain dangereux si nous disons que Pierre parlait des rois et des gouverneurs politiques du présent monde? Comment un apôtre chrétien pouvait-il conseiller aux chrétiens de se soumettre aux hommes du monde? Ne serait-ce pas dangereux pour la foi chrétienne et pour la pratique du christianisme? Les chrétiens ne seraient-ils pas obligés d'obéir au roi et à ses gouverneurs plutôt qu'à Dieu? Absolument pas, car Pierre déclare que cette soumission est conforme à la volonté divine à l'égard des chrétiens qui sont spirituellement des « étrangers et hôtes de passage » dans ce monde dirigé par des rois et des gouverneurs. Cette soumission a un but. Lequel? « C'est, en effet, la volonté de Dieu que votre belle conduite réduise au silence ceux qui ne savent pas qui vous êtes. » (I Pierre 2:15, *NC*). La volonté de Dieu n'est sûrement pas que les chrétiens obéissent aux rois et aux gouverneurs plutôt qu'à lui-même. Les chrétiens n'auraient pas une « belle conduite » s'ils obéissaient au roi et à ses gouverneurs au point de désobéir à Dieu et de pécher contre lui. Pierre n'a jamais voulu dire que les chrétiens doivent se soumettre aux rois et aux gouverneurs au point d'enfreindre les lois divines. Si on n'obéissait pas à Dieu et n'observait pas ses commandements, on ne réduirait pas au silence ceux qui ne savent pas et ne veulent pas savoir ce qu'est le christianisme.

19 Il s'ensuit que la « belle conduite » qui vaut aux chrétiens des louanges de la part des gouverneurs doit consister en des choses approuvées par ces derniers tout en étant en harmonie avec la loi divine et les principes chrétiens. Les chrétiens peuvent se permettre de faire de telles « bonnes » choses, même si elles ne sont pas spécifiées directement dans la Parole de Dieu. En tant que peuple de Dieu, ils sont spirituellement libres. Etant esclaves de Dieu, ils sont affranchis de l'esclavage humain. Mais « à cause du Seigneur » et à cause de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu, ils doivent imiter l'apôtre Paul et se rendre esclaves d'hommes ou de créations de toutes sortes, afin de gagner des Gentils et des Juifs à la cause du Royaume de Dieu (I Cor. 9:19–23). Ainsi, lorsque les chrétiens se soumettent à des créations humaines reconnues et obéies par les gens du monde, ils suivent cet autre conseil de Pierre: « Agissez en hommes libres, non certes à la façon de ceux qui font de la liberté un prétexte pour le mal, mais en serviteurs de Dieu. » (I Pierre 2:16, *NC*). Les chrétiens se soumettent volontairement, en hommes libres, et ils n'en souffrent pas. Cette soumission leur évite bien des ennuis.

LIBERTE ET HONNEUR

20 Il faut bien comprendre la pensée de Pierre. Notre liberté chrétienne ne nous autorise pas à ne tenir aucun compte des gouvernements politiques et à vivre comme s'ils n'existaient pas. Nous n'avons pas le droit de les mépriser, ni de les braver pour les choses qui ne sont pas contraires à la volonté et à la loi divines. Une conduite irrespectueuse ne pourrait que nous attirer

18. Pourquoi, d'après la manière dont Pierre présente la chose, n'est-il pas dangereux pour nous de nous soumettre à des hommes du monde?

19. a) En quoi consiste la « belle conduite » qui vaut aux chrétiens de recevoir des louanges? b) A cause de qui et à cause de quoi se soumettent-ils, et le font-ils sous contrainte?

20. Qu'est-ce que notre liberté chrétienne ne nous autorise pas à faire, et si nous passions outre, que feraient les gouverneurs à juste titre?

des difficultés car nous sommes encore dans le vieux monde et non dans le monde nouveau fondé sur la justice. La droiture exige que nous évitions le mal. Même les gouvernements politiques ne nous considèrent pas libres de faire le mal; si nous devenions des malfaiteurs, ils nous puniraient à juste titre, conformément à leurs fonctions officielles. Nous devons donc éviter d'abuser de notre liberté en Christ.

[21] Quand Pierre déclare que c'est la volonté de Dieu que nous nous soumettions et que nous devons le faire « en serviteurs de Dieu », cela ne peut signifier qu'une chose, savoir, que notre soumission aux créations humaines, telles que les rois et les gouverneurs de ce monde, n'est pas totale, illimitée, mais seulement relative. Elle ne fait pas de nous leurs esclaves. Nous restons les esclaves de Dieu. Puisque nous lui obéissons comme seul Maître, nous sommes affranchis de tout autre maître. Aussi, tout en nous montrant soumis, nous n'oublions jamais que nous sommes les esclaves de Dieu et non des rois, des empereurs ou des gouverneurs politiques.

[22] Toutefois, lorsque nous nous soumettons avec sagesse et bonne volonté aux créations ou institutions des hommes, nous ne devrions pas le faire en les méprisant parce qu'elles sont humaines et font partie d'un monde condamné. Pierre nous montre la bonne attitude à adopter envers elles: « Honorez tous les hommes, aimez vos frères, ayez la crainte de Dieu, honorez le roi. » — I Pierre 2:17, *NC*.

[23] Bien entendu, l'honneur rendu par les chrétiens aux autres membres de l'assemblée est différent de celui qu'ils rendent aux hommes du dehors. Il n'empêche que nous devons honorer tous les hommes qui exercent des fonctions politiques à l'extérieur de l'assemblée. Nous le ferons pour la forme, alors que l'honneur que nous rendons à nos « frères » n'est pas une simple formalité. Nous devons les aimer d'un amour fraternel qui prouve que nous sommes les disciples du Christ (Jean 13: 34,35). Au sujet de l'honneur, Romains 12:10 (*Da*) déclare à l'assemblée chrétienne: « Quant à l'amour fraternel, soyez pleins d'affection les uns pour les autres; quant à l'honneur, étant les premiers à le rendre aux autres », ce qui sous-entend que nous ne devrions pas chercher à nous faire honorer par nos frères.

[24] Nous ne pouvons méconnaître les hommes du monde qui occupent des postes de responsabilité en dehors de notre assemblée. Nous devons leur rendre l'honneur qui leur est dû, suivant la position qu'ils occupent en tant que représentants de leurs sujets ou de leurs mandants. Non, nous ne devons pas les saluer comme on saluait Hitler, c'est-à-dire, en faire des idoles ou des dieux. L'honneur que nous leur rendons n'est que relatif; tout en les honorant, nous devons écouter cet autre conseil de Pierre: « Ayez la crainte de Dieu », du vrai Dieu, Jéhovah. Notre premier devoir est de craindre Dieu; en second lieu, Pierre dit: « Honorez le roi » et partant, les hommes mandatés par le roi pour bien gouverner.

ESCLAVES ET FEMMES

[25] En poursuivant notre lecture de la première lettre de Pierre, nous constatons de plus en plus clairement que la soumission des chrétiens à « toute création humaine » n'est que relative et limitée à un cadre déterminé. Qu'est-ce qui nous conduit à cette constatation? Ce sont les autres cas mentionnés par Pierre où certains chrétiens doivent se soumettre. Lesquels? Les esclaves et les femmes. Nous ne choisissons pas la forme de gouvernement politique auquel nous sommes soumis dans ce monde, mais notre condition d'esclave ou d'épouse dépend, dans une large mesure, de nous. Pierre déclare à ce sujet:

---

21. Quelle est donc la seule façon correcte de comprendre Pierre quand il dit que les chrétiens doivent se soumettre à des créations humaines?
22. Quelle attitude devrions-nous éviter envers les créations humaines auxquelles nous nous soumettons?
23, 24. a) Quelle différence y a-t-il entre l'honneur que les chrétiens rendent à « tous les hommes » et celui qu'ils rendent aux membres de l'assemblée? b) Pourquoi devons-nous honorer « tous les hommes » du dehors, et quel degré d'honneur leur rendons-nous?

25, 26. a) Qu'est-ce qui nous permet de comprendre plus clairement que Pierre parle d'une soumission relative? b) Quels conseils Pierre donne-t-il aux esclaves?

[26] « Vous, les esclaves, soyez soumis à vos maîtres (...), non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont difficiles. Il est méritoire [aux yeux de qui?] de supporter pour plaire à Dieu des peines infligées injustement. Qu'y a-t-il de remarquable, en effet, à endurer des coups quand on a fauté? Mais endurer de souffrir quand on a bien agi, voilà qui est méritoire devant Dieu. » — I Pierre 2: 18–20, *NC*.

[27] Etant donné que de tels domestiques ou esclaves se laissent guider par leur conscience chrétienne, la soumission qu'ils doivent à leur maître n'est que relative. Cela est surtout vrai là où le maître n'est pas chrétien, bon ou raisonnable, mais difficile. Malgré leurs efforts consciencieux pour faire de leur mieux, il se peut que les esclaves chrétiens soient maltraités par un tel maître. Il peut même arriver qu'ils aient à supporter des peines infligées injustement si, pour motif de conscience, ils refusent de faire certaines choses immorales et non chrétiennes que le maître leur demande de faire. Mais ils souffrent alors « pour plaire à Dieu ». Même si de telles peines sont injustes, les domestiques ou esclaves chrétiens doivent les supporter. Ils ne doivent pas s'enfuir ou se rebeller. Ils doivent endurer ces souffrances et se soumettre à leur maître. Un tel comportement est « méritoire devant Dieu ». Il fait honneur au christianisme pratiqué par les esclaves.

[28] Au milieu des souffrances injustes infligées par un maître difficile, l'esclave chrétien peut tirer un grand réconfort du modèle qu'il doit suivre et qui fut donné par quelqu'un de plus grand que lui-même, oui! par son propre Seigneur et Maître, Jésus-Christ. Remarquez à présent comment Pierre se réfère à ce modèle parfait pour consoler les esclaves chrétiens maltraités.

[29] « C'est bien là votre vocation: le Christ lui-même a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces; lui qui n'a pas commis de péché et dont la bouche n'a pas proféré de mensonge; lui qui subissait les outrages sans riposter; qui endurait la souffrance sans faire de menaces, s'en remettant à celui qui juge en toute justice; qui a lui-même porté nos péchés en son corps, sur le bois, afin qu'étant morts à nos péchés nous vivions pour la justice; dont les meurtrissures vous ont guéris. Car vous étiez comme des brebis errantes; mais à présent vous êtes revenus au pasteur et au gardien de vos âmes. » — I Pierre 2: 21–25, *NC*.

[30] Le Chef du christianisme ayant souffert injustement, ses disciples ne peuvent s'attendre à ne pas subir des injustices. Mais le point principal à souligner est le fait que notre Chef les a endurées sans se plaindre. Pour l'imiter, nous devons faire de même, que nous soyons des esclaves ou non. Comme ce fut le cas pour Jésus-Christ, si nous souffrons injustement sans nous plaindre, sans riposter et sans faire de menaces, le résultat sera bon pour nous et pour autrui. Seule l'endurance des souffrances injustes est « méritoire devant Dieu ».

[31] Après avoir donné consolation et encouragement aux esclaves chrétiens qui souffraient injustement « pour plaire à Dieu », Pierre s'adressa à une autre catégorie de chrétiens qui devaient se soumettre, même au milieu de souffrances injustes. Il parla aux femmes chrétiennes mariées à des non-chrétiens qui ne suivaient pas la Parole de Dieu. De même qu'un esclave appartient à son maître, une femme est en quelque sorte la propriété de son mari. Aujourd'hui encore, les Juifs appellent les maris des *Baalim*, ce qui signifie Possesseurs (Osée 2:18; Ex. 21: 22; Deut. 22:22, 24; Prov. 31:11, 23, 28). Loin de conseiller aux femmes chrétiennes de se séparer d'un mari non croyant et non voué, ou de divorcer d'avec lui, l'apô-

27. a) Comment ces conseils montrent-ils que la soumission des esclaves n'est que relative? b) Quelle doit être la seule raison des souffrances des esclaves chrétiens, et comment doivent-ils les supporter?
28, 29. a) Au milieu de telles souffrances, où l'esclave chrétien trouvera-t-il du réconfort? b) Quelle description Pierre donne-t-il de ce modèle?
30. Quel est le point principal à souligner à propos de ce modèle, et pourquoi ce point est-il si important?
31, 32. a) A qui Pierre donne-t-il ensuite des conseils, et pourquoi? b) Quels conseils leur donne-t-il?

tre Pierre se référa au cas des esclaves et écrivit:

32 « Pareillement vous, les femmes, soyez soumises à vos maris, afin que même s'il en est de rebelles à la Parole, ils soient gagnés, sans paroles, par la conduite de leur femme, au spectacle de votre conduite pure et déférente [litt. avec effroi (*phobos*)]. Pour vous, que la parure ne soit pas celle du dehors: cheveux tressés, bijoux d'or, vêtements élégants; mais l'être caché au fond du cœur, avec le trésor impérissable d'un esprit doux et paisible, voilà ce qui a grand prix aux yeux de Dieu. Car c'est ainsi qu'autrefois se paraient les saintes femmes qui plaçaient leur espoir en Dieu et étaient soumises à leur mari. Telle Sara, qui obéissait à Abraham, qu'elle appelait son seigneur, elle dont vous êtes devenues les filles en faisant le bien et sans redouter aucune menace. » — I Pierre 3:1–6, *NC*.

33 Tout comme les esclaves chrétiens, les femmes chrétiennes ne doivent pas à leur mari ou possesseur une soumission totale, sans tenir compte de Dieu ou de leur conscience chrétienne. La soumission conjugale est relative, elle aussi, la crainte de Dieu et l'application consciencieuse de sa Parole lui faisant contrepoids. Si la chrétienne quittait son mari non croyant et ne se soumettait pas à lui pour plaire à Dieu, comment pourrait-elle le gagner sans paroles à la cause du christianisme par sa conduite fidèle de chrétienne? Cela lui serait impossible. Pierre ne cita pas comme modèles de soumission conjugale les femmes divorcées ou celles qui combattaient pour les « droits de la femme », mais les « saintes femmes » d'autrefois qui espéraient en Dieu.

34 Pierre recommanda aux chrétiennes d'agir comme filles de Sara, de tirer enseignement de son exemple comme épouse. Sara reconnut Abraham comme mari et seigneur. Elle lui fut obéissante, même quand il lui demanda de le protéger au risque de sa propre liberté et sécurité (Gen. 12:11–20; 20:1–14). Cette soumission de Sara à son mari lui valut une récompense: celle de jouer un rôle important dans le dessein divin qui procure le salut éternel à Sara elle-même et au reste de la famille humaine. Elle devint la mère d'Isaac et une ancêtre du Seigneur Jésus-Christ. Comme Sara, la femme chrétienne peut se soumettre à son mari et placer son espoir en Dieu, aux yeux de qui elle se pare d'un « esprit doux et paisible » vis-à-vis de son mari. En agissant ainsi, elle contribuera non seulement à son propre salut mais peut-être aussi à celui de son mari et d'autres personnes encore.

35 Tous les témoins chrétiens de Jéhovah ne sont pas astreints à se soumettre comme esclaves ou comme femmes, mais tant que nous serons dans ce vieux monde, par la permission divine, nous serons tous soumis à des gouvernements politiques. Aussi longtemps que Dieu permettra à ces derniers d'exister, nous serons obligés de nous soumettre à « toute création humaine », « à cause du Seigneur » et conformément à « la volonté de Dieu ». Pierre et Paul ne laissent subsister aucune équivoque quant au caractère relatif de notre soumission aux institutions politiques du monde, la conscience du chrétien instruit par la Parole de Dieu devant toujours entrer en ligne de compte. Grâce à cette soumission relative, nous éviterons de soulever l'indignation du peuple assujetti aux rois, aux empereurs et aux gouverneurs, car ainsi nous ne manquerons pas de rendre aux dirigeants l'honneur qui leur est dû.

36 Cette soumission relative plaira non seulement au peuple mais aussi, et surtout, à Dieu. Elle nous empêchera de prendre part aux complots et aux rébellions politiques contre les autorités dûment constituées, même si nous sommes persécutés comme témoins chrétiens de Jéhovah. Notre soumission réduira au silence les ennemis du Royaume de Dieu que nous annonçons, car ils ne trouveront aucun grief

33, 34. a) Quelle sorte de soumission la chrétienne doit-elle à son mari, et quel bien peut en résulter? b) Quels modèles Pierre recommande-t-il aux femmes chrétiennes, et qui cite-t-il en particulier comme exemple?

35, 36. a) Tant que le présent monde subsistera, à quoi devrons-nous nous soumettre, mais quel sera le degré de notre soumission? b) Qu'est-ce que cette soumission nous empêchera de faire, et quel autre avantage aura-t-elle?

à formuler contre nous, si ce n'est que nous suivons la loi de notre Dieu.

[37] Quels que soient le lieu où nous habitons et la forme de gouvernement humain auquel nous sommes soumis, nous aurons toujours une bonne conduite qui glorifiera Dieu. Après la guerre universelle du grand jour de Dieu, et une fois que nous serons dans le monde nouveau fondé sur la droiture, nous aurons l'honneur et la joie de nous soumettre sans restrictions au seul gouvernement légitime de la terre: le Royaume de Dieu dirigé par notre Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ.

37. Qu'aurons-nous tous et toujours, et où pourrons-nous nous soumettre sans restrictions au gouvernement de toute la terre?

BREF APERÇU DU Mormonisme

L'EGLISE de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est loin d'être une organisation religieuse insignifiante. Comptant plus d'un million et demi de membres (en 1960), elle est assez puissante pour que sa présence ne passe pas inaperçue dans le monde actuel. Les habitants de nombreux pays, qui connaissaient à peine le mormonisme, ont été mis en contact avec celui-ci par l'activité zélée de 6000 missionnaires à plein temps et de 7000 missionnaires à mi-temps. C'est à l'intention de ces habitants que nous allons examiner ce mouvement de plus près.

Les mormons, qui déclarent former une organisation religieuse indépendante, nient vigoureusement tout lien avec le catholicisme ou le protestantisme. Leur fondateur, Joseph Smith, était persuadé que la vérité ne se trouvait ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux grandes branches de la chrétienté. Se prévalant d'être différents des autres Eglises, les mormons voient dans la leur le rétablissement de l'Eglise du Christ, qui, d'après eux, aurait disparu à la mort des apôtres. Ne tenant pas compte du fait que dans son Eglise, ou assemblée, le Christ constitue le fondement principal, ils estiment qu'elle ne pourrait exister sans reposer sur des apôtres vivants. Ils croient que le rétablissement de l'Eglise du Christ commença le jour où Joseph Smith aperçut en vision des messagers célestes.

Joseph Smith eut sa première vision en 1820. Il affirma avoir eu dans un bois la vision de deux personnages resplendissants qui lui ordonnèrent de se tenir à l'écart des Eglises. Il paraîtrait que ces personnages étaient le Père céleste et son Fils, Jésus-Christ. Joseph Smith prétend avoir eu une autre vision trois ans plus tard. A cette occasion un messager céleste, qui déclara se nommer Moroni, lui parla d'un livre caché, écrit sur des plaques d'or. Suivant les instructions reçues du messa-

ger, Smith dit avoir attendu quatre ans avant de retirer les plaques de leur lieu secret. On suppose que ce livre d'or est le Livre de Mormon.

Joseph Smith affirma avoir reçu une autre vision en 1829, au cours de laquelle Jean-Baptiste lui apparut sous forme de messager céleste, pour lui conférer, à lui et à son associé Oliver Cowdery, la prêtrise d'Aaron; à la suite de cet événement, ils se baptisèrent l'un l'autre en secret. Cette déclaration fut émise en dépit du fait que la Bible montre clairement que la prêtrise d'Aaron a été changée lorsque Jésus-Christ accomplit la loi mosaïque. Au dire des mormons, la vision ci-dessus et celle qui suivra — l'apparition de trois apôtres — auraient autorisé ces deux hommes à rétablir l'Eglise du Christ. — Héb. 7:11, 12, 18.

LE POINT DE VUE DES ECRITURES

Pour les mormons, la Bible est la Parole inspirée de Dieu, mais ils s'empressent de préciser: « Nous croyons que la Bible est la Parole de Dieu, pour autant qu'elle soit traduite correctement. » Cette échappatoire leur permet de rejeter tout texte biblique qui est en contradiction avec leur enseignement. Autrement dit, leurs écrits et leurs enseignements sont les seuls critères de la vérité.

Depuis l'époque de la traduction de la version dite du roi Jacques, la connaissance des langues de la Bible s'est considérablement améliorée, et des milliers d'anciens manuscrits bibliques ont été retrouvés. Ces facteurs ont permis de faire des traductions modernes de la Bible qui sont très près du texte des manuscrits originaux. La Bible est un guide digne de confiance; point n'est besoin d'y ajouter les écrits apocryphes de l'Eglise catholique ou le Livre de Mormon. — II Tim. 3:16, 17.

Imitant en cela l'Eglise catholique qui ne reconnaît pas la Bible comme unique autorité en matière de foi, les mormons soutiennent qu'il y a d'autres autorités d'égale valeur que la Bible. Cette manière de voir s'impose dans toute religion dont certains enseignements ne s'appuient pas sur la Bible. Dans son livre « *Why I Am a Mormon* » (Pourquoi suis-je mormon?), Wallace Bennett exprime le point de vue mormon en disant: « Nous reconnaissons les limites de la Bible aussi bien que sa valeur. Nous ne prêtons pas une autorité définitive à tous ses enseignements, parce que nous croyons que Dieu a établi une nouvelle autorité parlant en son Nom, et qu'il l'a à nouveau confiée à des hommes droits. » A ce même propos, Joseph Smith junior devait déclarer dans son livre « *Documentary History of the Church* » (Histoire documentée de l'Eglise): « J'ai dit aux frères que le Livre de Mormon est le livre le plus irréprochable de tous les livres de la terre, la clé de voûte de notre religion, et que l'homme s'approchera davantage de Dieu en se conformant à ses préceptes plutôt qu'à ceux de tout autre livre. » Or, la Bible ne devrait-elle pas être la clé de voûte et la pierre de touche de toute croyance chrétienne?

D'après les mormons, la Bible et le Livre de Mormon sont prédits dans la prophétie d'Ezéchiel 37:16, 17 (*Sy*). Ils prétendent que les deux bâtons mentionnés par Ezéchiel représentent ces deux livres. Pourtant, Ezéchiel indique lui-même que les bâtons ne se rapportent pas à des livres, car il réserve un bâton à Juda, tandis qu'il dit de l'autre que c'est « le bâton d'Ephraïm ». La tribu d'Ephraïm descendait de Joseph et se trouvait à la tête des dix tribus qui se séparèrent de Juda au temps du roi Roboam. Du fait de ce rôle prédominant, le nom d'Ephraïm servait à désigner le royaume des dix tribus. Au retour de la captivité de Baby-

lone, les dix tribus se joignirent aux deux autres tribus et aux Lévites. C'est cette réunion du royaume du nord et du royaume du midi en un seul que prédit Ezéchiel lorsqu'il dit que les deux bâtons n'en deviendraient plus qu'un. Ainsi, la Bible ne déclare pas qu'elle se trouverait un jour sur un pied d'égalité avec un autre livre religieux.

COMMENT LES MORMONS SE REPRESENTENT LE PERE ET LE FILS

Dans l'évangile de Jean 4:24 (*Sy*), Jésus-Christ dit au sujet de son Père: « Dieu est Esprit. » Les mormons affirment que Dieu n'est pas un esprit, mais une personne de chair et d'os. « Il est un point dont j'aimerais bien vous pénétrer, c'est que Dieu est réellement une personne de chair et d'os, comme vous et moi, et le Christ est de même, mais le Saint Esprit est une personne spirituelle », voilà ce que Joseph Smith déclarait dans le « *Logan Journal* » du 14 mars 1911. Selon la croyance des mormons, ces trois êtres forment une trinité ou divinité, qui toutefois ne ressemble pas à la trinité conçue par le catholicisme. La trinité des mormons se compose de trois personnages distincts, unis en desseins, qui sont appelés Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint Esprit.

Pour prouver leur assertion que Dieu possède un corps de chair et d'os, les mormons citent le récit biblique où il est dit que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Or, être créé à l'image de Dieu n'implique pas que l'homme soit fait de la même matière que Dieu. Les corps faits de chair sont destinés à la vie terrestre et non à une existence dans les sphères spirituelles. C'est bien pourquoi l'apôtre Paul dit: « Autre est l'éclat des corps célestes, autre celui des corps terrestres. » (I Cor. 15:40). L'homme ressemble à Dieu, parce qu'il en reflète les attributs, ce qui le rend supérieur aux bêtes.

A quoi bon ergoter sur les questions de savoir si Dieu et le Christ possèdent des corps faits de chair et d'os ou plutôt des corps faits de chair et de sang, puisque les corps faits de chair et d'os ne peuvent exister s'ils n'ont pas de sang. La Bible dit: « La vie de la chair est dans le sang. » (Lév. 17:11, *Jé*). Un corps qui se compose uniquement de chair et d'os sera, par conséquent, sans vie. S'il est impossible à un corps de chair et de sang de faire partie du Royaume céleste, c'est que cela n'est pas non plus possible à un corps fait de chair et d'os. L'apôtre Paul déclare formellement que la chair ne peut accéder aux lieux célestes: « C'est que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu. » — I Cor. 15:50.

Le Christ Jésus ressuscité ne possédait pas un corps de chair lorsqu'il se présenta devant Dieu, après l'ascension. Pierre montre bien que le Christ a été ressuscité avec un corps spirituel, et non avec un corps matériel fait de chair et d'os, privé de son sang. « En effet, Christ aussi est mort une fois pour les péchés, lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais rendu à la vie quant à l'esprit. » (I Pierre 3:18, *Sy*). Retenons aussi le témoignage de Paul: « Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant. » (I Cor. 15:45). Les corps de chair dans lesquels Jésus apparut après sa résurrection étaient des corps matérialisés, pareils à ceux que revêtaient les anges, en de nombreuses occasions, jusqu'au premier siècle. Jésus avait le pouvoir de se donner un corps matériel, fait de chair.

En déduisant, de façon anti-scripturale, que Dieu possède un corps fait de chair et d'os, les mormons ont été amenés à enseigner l'idée que Dieu était jadis un homme. Le 15 août 1844, Joseph Smith junior écrivait dans la publication « *Times and Seasons* » (Les temps et les saisons):

« Un des premiers principes de l'évangile à reconnaître avec certitude est la nature de Dieu; il faut aussi savoir que nous pouvons nous entretenir avec lui comme avec tout autre homme, et qu'il était autrefois un homme tout comme nous; en vérité, notre Père à tous, Dieu en personne, habita sur une terre, à l'instar de Jésus-Christ lui-même. » Pour soutenir ce point de vue, les mormons sont obligés de se baser sur leurs propres écrits bien plus que sur la Bible.

La conception de l'existence d'une divinité formée de trois Dieux — le Père, le Fils et le Saint Esprit — ne repose pas non plus sur la Bible, puisque celle-ci nous enseigne qu'il existe un seul Dieu qui n'a ni n'aura jamais d'égal. « Pour nous il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses et par qui nous sommes. » (I Cor. 8:6). Plutôt que de faire partie d'une divinité destinée à devenir finalement l'égale de son Père, Jésus-Christ est une créature, qui, semblable aux autres créatures, considère son Père comme son Dieu auquel il est soumis pour l'éternité. Voilà pourquoi le Christ dit à Marie: « Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » — Jean 20:17; I Cor. 15:28.

LA VIE ET LA MORT

Comme l'hindouiste et le bouddhiste, le mormon croit que l'homme existe dès avant de naître et se perpétue au-delà de sa mort, grâce à une lente progression. Cette croyance est basée sur la théorie de l'immortalité de l'esprit de l'homme. A ce sujet, Stephen Richards, un des présidents des mormons, disait: « A leurs yeux, l'esprit de l'homme non seulement ne meurt jamais, mais il vit en progressant d'échelon en échelon éternel. Ce qui a été appris ou acquis dans la vie antérieure est reporté à la vie suivante. La condamnation ou la « damnation » ne font que ralentir la progression. La bonté accélère cette marche ininterrompue: la méchanceté, en revanche, la retarde. Les progrès du bien ne connaissent point de limite. Grâce à cette progression, il est donné aux hommes de parvenir en fin de compte à être aussi intelligents et aussi omnipotents que Dieu lui-même. » Un autre porte-parole mormon, James Talmage déclarait: « L'homme possède en lui un esprit immortel qui vit comme créature intelligente avant que le corps ne soit formé; cet esprit se perpétue, ce qui permet à la personne de demeurer immortelle même après que le corps est redevenu poussière. »

La Bible déclare nettement que Jésus-Christ existait en esprit dans les sphères célestes avant de devenir homme. Si cela s'appliquait à tous les hommes, pourquoi la Bible ne le rapporterait-elle pas clairement? Si cette doctrine — d'importance capitale — était véridique, la Bible en ferait certainement mention; pourtant, elle ne dit nulle part que les hommes connaissent une existence préhumaine.

Les mormons prétendent eux, en revanche, que la question posée par les disciples de Jésus concernant un homme aveugle prouve l'existence préhumaine. Le passage qu'ils utilisent se trouve en Jean 9:1–3 (*Jé*): « En passant, il vit un homme qui était aveugle de naissance. Ses disciples lui demandèrent: « Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle? — Ni lui ni ses parents n'ont péché, répondit Jésus, (...). » Mais Jésus ne confirma pas qu'ils étaient dans le vrai. Au contraire, ils les reprit en disant que ni l'homme, ni ses parents n'avaient péché. Il se peut que ces disciples pensaient, à l'instar de certains rabbins, qu'une personne peut pécher dans le sein de sa mère, avant de venir au monde. Mais puisque leur manière de penser était erronée, la question sou-

levée n'est pas un argument qui prouve la doctrine de l'existence préhumaine.

Parlant d'Esaü et de Jacob, Paul confirma le point de vue scriptural, selon lequel l'existence d'un homme commence à sa venue au monde et non auparavant, dans des sphères spirituelles. Paul dit à leur propos: « Ils n'étaient pas encore nés, ils n'avaient fait ni bien ni mal. » (Rom. 9:11, *Li*). Si Esaü et Jacob avaient eu une existence préhumaine, l'apôtre n'aurait certainement pas pu parler dans ce sens. Jésus fit savoir, lui aussi, que les hommes ne viennent pas des sphères spirituelles d'en haut, d'où il était descendu lui-même. Il dit aux Juifs: « Vous êtes d'en bas: moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde; moi, je ne suis pas de ce monde. » — Jean 8:23.

Quant à cette autre croyance des mormons qui dit que l'esprit se sépare du corps de la personne à la mort de celle-ci pour continuer à exister dans un lieu appelé « paradis » où la personne aura l'occasion d'entendre l'évangile et de se repentir de ses péchés, elle ne s'appuie pas non plus sur la Parole de Dieu. D'après Psaume 146:4, les morts ne peuvent ni penser ni prendre de décisions: « Leur souffle s'en va, ils rentrent dans la terre, et ce même jour leurs desseins périssent. » Puisque toute pensée cesse chez le défunt, l'esprit de celui-ci ne peut être quelque chose qui prolonge une existence consciente. Cet esprit est simplement une force de vie impersonnelle. Aussi lit-on dans la Bible: « Les morts ne savent rien du tout. » (Eccl. 9:5, *Da*). L'espoir des morts, c'est la résurrection, le rappel à la vie.

Les paroles de Pierre, contenues dans sa première épître (4:6, *Li*), ne confirment pas non plus le point de vue mormon. Pierre ne songeait pas à des esprits provenant d'humains décédés lorsqu'il dit: « L'Evangile a été annoncé aux morts eux aussi, afin que, même s'ils ont été condamnés dans leur chair au regard des hommes, ils vivent par l'esprit au regard de Dieu. » Puisque ceux qui sont morts physiquement « ne savent rien du tout », les morts mentionnés ici sont les mêmes que ceux auxquels se référa Jésus en disant: « Laisse les morts enterrer leurs morts. » Et c'est aussi à eux que Paul fit allusion, en ces termes: « Et vous, vous étiez morts par les fautes et les péchés dans lesquels vous marchiez, entraînés par le courant de ce monde, (...). » Les personnes qui, tout en étant en vie, sont mortes aux yeux de Dieu en raison de leurs péchés, peuvent — elles — entendre l'évangile, elles peuvent réfléchir et se repentir. Les « esprits en prison », auxquels Jésus alla prêcher, étaient des anges déchus. Il ne prêcha pas aux esprits provenant d'humains décédés. — Mat. 8:22, *Jé;* Eph. 2:1, 2, *Pirot et Clamer;* I Pierre 3:18, 19.

LE MARIAGE

A cause de leur croyance anti-scripturale selon laquelle l'existence consciente de l'homme continue après la mort, les mormons affirment que les liens du mariage sont toujours valables après la mort. Wallace Bennett dit: « Les mormons croient qu'une cérémonie célébrée dans un temple, par celui qui détient le pouvoir nécessaire, consacre une union éternelle, qui ne peut être rompue par la mort. » Rien dans la Bible ne prouve pareille assertion.

Contrairement à l'enseignement des mormons, la Bible nous apprend que la mort dissout les liens du mariage. En Romains 7:2, il est écrit: « Une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. » Remarquons également ce que dit le Christ: « A la résurrection, les hommes ne prendront point de femmes, ni les fem-

mes de maris, mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.» (Mat. 22:30). Ainsi, en ce qui concerne le mariage, ils seront donc comme des anges, c'est-à-dire célibataires. Brigham Young admettait le célibat des anges, car il dit: «Ils sont célibataires, sans famille ni royaume sur lequel régner.» La vérité, c'est que la mort met fin à tout lien conjugal.

L'ACTIVITE MISSIONNAIRE

Les mormons déploient une grande activité missionnaire afin de répandre leurs croyances, mais aucun mormon n'en fait une vocation, un travail permanent, à l'instar de Jésus-Christ et de l'apôtre Paul. Les missionnaires sont en général des jeunes gens de vingt ans environ, qui séjournent deux ans dans des pays d'expression anglaise et deux ans et demi dans les pays parlant une autre langue. Après ce court stage, ils rentrent chez eux pour reprendre leur train de vie dans la communauté.

Au cours de leur séjour dans un pays étranger, les missionnaires travaillent deux par deux, de porte en porte. Quand le maître de maison les invite à entrer, ils essaient d'entamer une étude se rapportant aux croyances de leur Eglise. Ces leçons, présentées de façon agréable, ont pour but de convertir l'intéressé à leur religion. Même si le maître de maison apprécie leur amabilité et qu'il ait besoin de leur aide pour son instruction et sa conduite spirituelle, les missionnaires ne feront pas preuve d'assez d'amour à son égard: ils quitteront le pays à la fin de leur séjour de deux, ou deux ans et demi, qui leur est imposé. A leur départ, l'hôte est remis entre les mains de deux nouveaux missionnaires, pour autant qu'il y en ait.

La sincérité des mormons dans leurs croyances ne peut être mise en doute, mais cette sincérité ne suffit pas pour prouver la véracité de leurs croyances. La vérité n'est pas déterminée par des convictions personnelles. Depuis l'époque des apôtres, bien des personnes ont prétendu avoir eu des visions de Dieu et être parmi ses prophètes. La ferme conviction de ceux qui les croyaient, ne changeait pas en vérités les enseignements de ces prophètes. De tels hommes, qui s'étaient institués d'eux-mêmes, devaient proclamer leurs propres écrits comme étant saints, afin d'étayer leurs enseignements qui ne trouvaient aucun appui dans la Bible. La protection la plus sûre contre de telles duperies, c'est de confronter les enseignements religieux avec la Bible. Pour connaître la vérité, servez-vous de la Bible comme pierre de touche. Suivez le conseil de l'apôtre Jean: «Bien-aimés, n'ajoutez pas foi à tout esprit; mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde.» — I Jean 4:1.

Jéhovah donne la victoire

Au Canada, l'association des membres du clergé d'une certaine ville s'intéressa à l'œuvre de prédication des témoins de Jéhovah dans la communauté. Elle loua les services d'un homme du dehors pour qu'il vienne dans cette ville prononcer un discours pour les pratiquants et répondre à leurs questions sur les Témoins. Des avis parurent dans la presse, encourageant le public à venir écouter le discours. Les membres des églises laissèrent entendre que les choses iraient mal pour les Témoins à la suite de cette action cléricale. Mais les Témoins restèrent calmes; la chose ne les troubla pas. A ceux qui soulevaient la question ils assurèrent qu'ils n'étaient pas inquiets et que le discours aiderait les gens au

cœur honnête, que ceux qui cherchaient la vérité seraient à même de distinguer la vérité d'avec le mensonge.

Les personnes qui attirèrent l'attention des Témoins sur ces choses comptaient parmi les membres des églises les plus en vue. Quand ils s'aperçurent que la question ne tracassait pas les Témoins, une certaine agitation s'empara d'eux. Ayant fait appeler leurs ministres ils leur dirent qu'ils ne leur donnaient pas un salaire pour qu'ils engagent un étranger afin de faire un discours sur les témoins de Jéhovah. Bien qu'il fût un peu tard pour agir de la sorte, ils annulèrent et la visite et le discours.

Ce dimanche-là, le pasteur baptiste de la ville et son premier diacre assistèrent à la conférence publique et à l'étude de *The Watchtower*. Au cours de l'étude, ils riaient sous cape et se poussaient du coude pour montrer combien certains points de la discussion les amusaient. Parfois ils levaient la main comme s'ils prenaient part à l'étude puis se couvraient la bouche dès que le président regardait de leur côté. Ce que tous deux ignoraient, c'est qu'un des leurs était assis derrière eux, quelques rangs plus loin, et observait leurs singeries. Ce jeune homme n'avait assisté jusqu'alors qu'à quelques discours dans la Salle du Royaume et appartenait encore à leur église. Après l'étude, le pasteur l'aperçut: « Sortons d'ici », lui dit-il. « Ils tordent les Ecritures pour les adapter à leurs besoins. » « *Non merci!* » répliqua le jeune homme. « J'en ai vu assez pour savoir que les témoins de Jéhovah possèdent la vérité. »

Quand le peuple de Jéhovah est courageux et reste confiant en Lui, Dieu lui donne la victoire: « Toute arme forgée contre toi sera sans effet. » — Es. 54:17.

● Satan et ses démons peuvent-ils lire dans nos esprits? — M. C., Etats-Unis.

Rien dans les Ecritures ne nous permet de dire que Satan et ses démons puissent lire dans nos esprits ou pensées. Par contre, elles montrent que Dieu peut seul lire dans l'esprit de l'homme: « L'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais (Jéhovah) regarde au cœur. » Il est encore dit relativement à Dieu: « Nulle créature n'est cachée devant lui, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte. » — I Sam. 16:7; Héb. 4:13.

Il est cependant vraisemblable que les démons soient en mesure, à cause de leur grande intelligence et de leur grande capacité d'observation, de voir ce qui est dans l'esprit de l'homme, grâce à ses actions et à ses expressions faciales. Ainsi, quand un homme va à l'encontre de Matthieu 5:28, cela peut être apparent sur son visage, et on pourrait dire ce qui est dans son esprit, sans avoir la capacité d'y lire. Les démons peuvent donc profiter de la faiblesse évidente d'un individu et l'induire à pécher.

Ce fait souligne l'importance des pensées justes et la dépendance de Jéhovah. Lorsque de mauvaises pensées naissent dans notre esprit, il faut les rejeter aussitôt. Elles ne devraient pas être entretenues, car cela ouvre la voie au péché (Jacq. 1:14–15). Approchez-vous plutôt de Dieu par la prière et par la méditation de sa Parole, car vous y trouverez une protection contre les mauvais désirs et contre les tentations du Diable et de ses démons. — Jacq. 4:7,8; Phil. 4:8,9.

● Certains ont émis l'opinion que la venue d'Harmaguédon pouvait être hâtée par le peuple de Jéhovah s'il s'engageait avec plus de zèle dans le travail de témoignage, puisque toutes les « autres brebis » doivent être rassemblées avant le début de ce combat. Est-ce là une compréhension correcte? — W. S., Etats-Unis.

Jésus dit, en se référant au commencement d'Harmaguédon: « Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul. Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme. » Nous pouvons déduire de ces paroles que Jéhovah a fixé un moment précis et qu'il n'est dépendant d'aucune activité humaine. — Mat. 24:36,37.

Le peuple de Jéhovah se trouve aujourd'hui dans une position semblable à celle occupée par Ezéchiel. Tout comme Jéhovah avertit Ezéchiel qu'il le tenait pour responsable de la destruction des méchants s'il négligeait de les avertir, il tient pour responsable son peuple moderne du sang de tous les hommes s'il néglige d'avertir le méchant. Mais si Harmaguédon devait tarder jusqu'à ce que tous soient avertis, et que le peuple de Jéhovah manque d'assumer ses responsabilités, cela voudrait dire qu'il serait nécessaire de retarder Harmaguédon. — Ezéch. 3: 16–21.

Dans le temps, certains ont interprété les paroles de II Pierre 3: 12 (*Da*), « Attendant et hâtant la venue du jour de Dieu », en disant que le jour de Dieu, donc Harmaguédon, pouvait être hâté. Mais il n'en est rien. La *New World Translation* en rend la pensée correcte: « Attendant et gardant présent à l'esprit la présence du jour de Jéhovah, par lequel les cieux embrasés seront dissous, et les éléments intensément chauds se fondront! » Il y a, bien sûr, un sens dans lequel on peut dire que le peuple de Dieu hâte le jour de Dieu, et c'est en prêchant son urgence, en faisant réaliser aux gens que cela est plus près qu'ils ne pensent!

COMMUNICATIONS

LE MINISTERE

Jéhovah Dieu confie à ses fidèles témoins un merveilleux dépôt chrétien. Il leur accorde le privilège de faire connaître les belles paroles de vie à ceux qui ont faim et soif de justice (II Tim. 1: 14). Publiant la bonne nouvelle de lieu en lieu et de maison en maison, ils sont prophétiquement décrits comme suit: « Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut! » (Es. 52: 7). L'apôtre applique ces paroles aux disciples du Christ quand il dit: « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles! » (Rom. 10: 15). Ainsi donc, par la parole prononcée et imprimée, les témoins de Jéhovah apportent de bonnes nouvelles à leurs semblables. Au cours du mois de mars, *La Tour de Garde* sera offerte moyennant une contribution annuelle de 5 fr suisses, 50 fr. belges, 1 dollar canadien ou U.S.A. Chaque nouvel abonné recevra trois brochures contenant des bonnes nouvelles pour ceux qui recherchent la voie de Dieu.

TEXTES QUOTIDIENS POUR MARS

16 Puisque donc toutes choses doivent se dissoudre, quelles ne doivent pas être la sainteté de votre conduite et votre piété, attendant et hâtant l'avènement (attendant et gardant présent à l'esprit la présence, NW) du jour de (Jéhovah). — II Pierre 3: 11, 12. wF 15/9/62 7, 9

17 Dan est un jeune lion, qui s'élance de Basan. — Deut. 33: 22. wF 15/10/62 39

18 Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu, Philippe! Celui qui m'a vu a vu le Père. — Jean 14: 9. wF 1/2/63 24

19 Parce qu'une sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas promptement, le cœur des fils de l'homme se remplit en eux du désir de faire le mal. Mais le bonheur n'est pas pour le méchant, et il ne prolongera point ses jours. — Eccl. 8: 11, 13. wF 1/12/62 10

20 Les cieux racontent la gloire de Dieu... Reçois favorablement les paroles de ma bouche et les sentiments de mon cœur, O (Jéhovah). — Ps. 19: 2, 15. wF 1/9/62 6–8

21 Juda est un jeune lion. — Gen. 49: 9. wF 1/10/62 59, 60

22 Que ta main se lève sur tes adversaires, et que tous tes ennemis soient exterminés! — Michée 5: 8. wF 15/5/62 31, 32a

23 Sois fort et rempli de courage, car c'est toi qui entreras avec ce peuple dans le pays que Jéhovah a juré à leurs pères de leur donner. — Deut. 31: 7, AC. wF 15/3/62 18–20

24 Sur toi Jéhovah se lèvera, et sa gloire resplendira sur toi. Les nations marcheront vers ta lumière, et les rois vers la clarté de ton lever. — Is. 60: 2, 3, AC. wF 15/7/62 16, 17

25 Vos enfants... sont saints. — I Cor. 7: 14. wF 1/8/62 16, 17

26 Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle. — I Tim. 5: 8. wF 15/11/62 10, 13

27 Je hais l'assemblée de ceux qui font le mal, je ne m'assieds pas avec les méchants. — Ps. 26: 5. wF 1/12/62 11, 12

28 Ils feront avec l'épée leur pâture du pays d'Assyrie. — Michée 5: 5. wF 15/5/62 15, 16a

29 Ayez courage, et que votre cœur s'affermisse, vous tous qui espérez en Jéhovah! — Ps. 31: 25, AC. wF 15/3/62 26a

30 Il est tel ami plus attaché qu'un frère. — Prov. 18: 24. wF 15/6/62 3, 5, 6

31 Vous aurez des tribulations dans le monde; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. — Jean 16: 33. wF 15/3/62 11, 12

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE » POUR LES SEMAINES DU

10 mars: Soyez « soumis » — mais à qui? § 1–29. Page 104.

17 mars: Soyez « soumis » — mais à qui? § 30–39 et Soumettons-nous à « toute création humaine ». Page 110.